AQVITANIA

TOME 19

2003

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Sommaire

S. Riuné-Lacabe, A. Colin,

Bergerac, Le Therme : deux fosses du début du Ier âge du Fer en Dordogne 5

J. Gorrochategui,

Las placas votivas de plata de origen aquitano halladas en Hagenbach (Renania-Palatinado, Alemania) 25

A. Beyrie, D. Galop, F. Monna, V. Mougin,

La métallurgie du fer au Pays Basque durant l'Antiquité.
État des connaissances dans la vallée de Baigorri (Pyrénées-Atlantiques) 49

G. Fabre,

Inscription et sculptures à caractère religieux d'époque romaine
découvertes à *Iluro* (Oloron, Pyrénées-Atlantiques) 67

A. Barbet,
avec la collaboration de C. Girardy-Caillat, J.-P. Bost,

Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone
I - Les peintures en place 81

D. Schaad, J.-L. Schenck-David,

Le camp militaire romain de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : nouvelles données 127

A. Bouet, J.-L. Tobie,

Les thermes d'*Imus Pyrenaeus* (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées-Atlantiques) 155

J.-L. Boudartchouk,
avec la collaboration de S. Bach, L. Grimbert, I. Rodet-Belarbi, F. Veyssière,

La *villa* rustique de Larajadé (Auch, Gers), un petit établissement rural
aux portes d'*Augusta Auscorum* : l'approche archéologique 181

A. Berdoy,

Maisons fortes des vallées béarnaises (XIIe-XIVe siècles) 221

J.-L. SCHENCK-DAVID,

Démêler le vrai du faux : un peu de nouveau sur l'évolution du site de Saint-Just à Valcabrère (Haute-Garonne) 253

C. LACOMBE,

De la *Tour de la Vizonne* à la *Tour de Vésone*. Réflexions autour d'un toponyme et de l'histoire médiévale et moderne d'un monument antique 267

NOTES

K. ROBIN, C. SOYER,

Un fragment d'anse de bassin étrusque découvert à Barzan (Charente-Maritime) 285

W. MIGEON,

AVEC LA COLLABORATION DE A. ZIEGLÉ,

Nouveaux blocs inscrits ou décorés dans le rempart antique de Bordeaux 291

J.-L. SCHENCK-DAVID,

Une inscription funéraire récemment découverte à Tournan (Gers) 301

CHRONIQUE

A. COLIN,

Recherches récentes sur l'âge de Fer dans le Sud-Ouest de la France, d'après la bibliographie des années 1995-2001 313

MAÎTRISES

S. DUCONGÉ, Les poteries du IIe âge du Fer de la grotte des Perrats à Agris (Charente). Apport à l'interprétation des occupations du site au cours de La Tène 329

J. HÉNIQUE, Occupation du sol en moyenne vallée de la Garonne pendant l'Antiquité. Incidences du milieu naturel et des voies de communication sur les modalités d'implantation des établissements ruraux 331

P. BOITEL, L'occupation gallo-romaine des campagnes de la moyenne vallées de la Vère 334

L. DAVERAT, Les voies antiques entre Charente et Garonne 336

J. ATKIN, Une contribution de l'archéologie navale à l'étude des ports atlantiques européens de l'Antiquité au Moyen Age : le réemploi d'éléments de bateaux dans les structures portuaires 339

S. MONCOURT, L'occupation funéraire des habitats ruraux gallo-romains du bassin de l'Adour et du département du Gers durant la période médiévale (Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Gers) 341

L. BONNEAU, Les prieurés de l'abbaye de la Sauve-Majeure dans l'Entre-deux-Mers bordelais 343

Aquitania, XIX, 2003

Daniel Schaad
Service Régional de l'Archéologie
de Midi-Pyrénées
Toulouse

Jean-Luc Schenck-David
Musée archéologique
départemental
Saint-Bertrand-de-Comminges

Le camp militaire romain de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) : nouvelles données

RÉSUMÉ

A la faveur de fouilles complémentaires réalisées en 2003 à l'extérieur et aux abords de la porte ouest du camp militaire et du réexamen des fragments d'une inscription de dédicace, trouvés en 1990, il est proposé une nouvelle lecture des vestiges de cet imposant monument de Saint-Bertrand-de-Comminges. Celle-ci porte sur la chronologie du camp qui semble avoir été édifié à la fin du IIe s. et qui fit ensuite l'objet d'une vaste campagne de réfection au cours du IVe s. et d'une réutilisation au Moyen Age. Elle concerne aussi le vaste espace qui s'étend à l'ouest, que l'on identifie comme un champ de Mars et qui pourrait avoir assuré la liaison topographique avec les thermes des "Sales Arrouges". Enfin la réflexion porte sur les raisons, toujours difficiles à cerner avec certitude, d'une telle implantation militaire dans le chef-lieu de cité des Convènes.

ZUSAMMENFASSUNG

Dank einer 2003 ausgeführte zusätzlichen Ausgrabung ausserhalb und in der Nähe des Westtores des römischen Militärlagers, und eine Neuuntersuchung der 1990 gefundenen Weiheinschrift, wird hier eine Neubearbeitung der Gegenstände dieses bemerkenswerten Denkmals von Saint-Bertrand-de-Comminges vorgeschlagen. Diese Bearbeitung betrifft die Chronologie des Lagers, dass anscheinend Ende des 2. Jahrhunderts aufgebaut wurde, dann im 4. Jahrhundert wieder hergestellt wurde und im Mittelalter wieder im gebrauch war. Sie betrifft auch den weiten Raum westlich des Lagers der als ein *Campus Marti* identifiziert wurde. Dieser Übungsplatz steht zwischen dem Lager und den Militärbäder gennant "Sales Arrouges". Schliesslich stellt sich immer noch die schwer zu beantwortenden Frage dieser militärischen Einpflanzung in der Hauptstadt der *Convenae* in betracht.

MOTS-CLÉS

Armée, camp militaire, *campus*, thermes militaires, *cohors quingenaria*, architecture, dédicace impériale

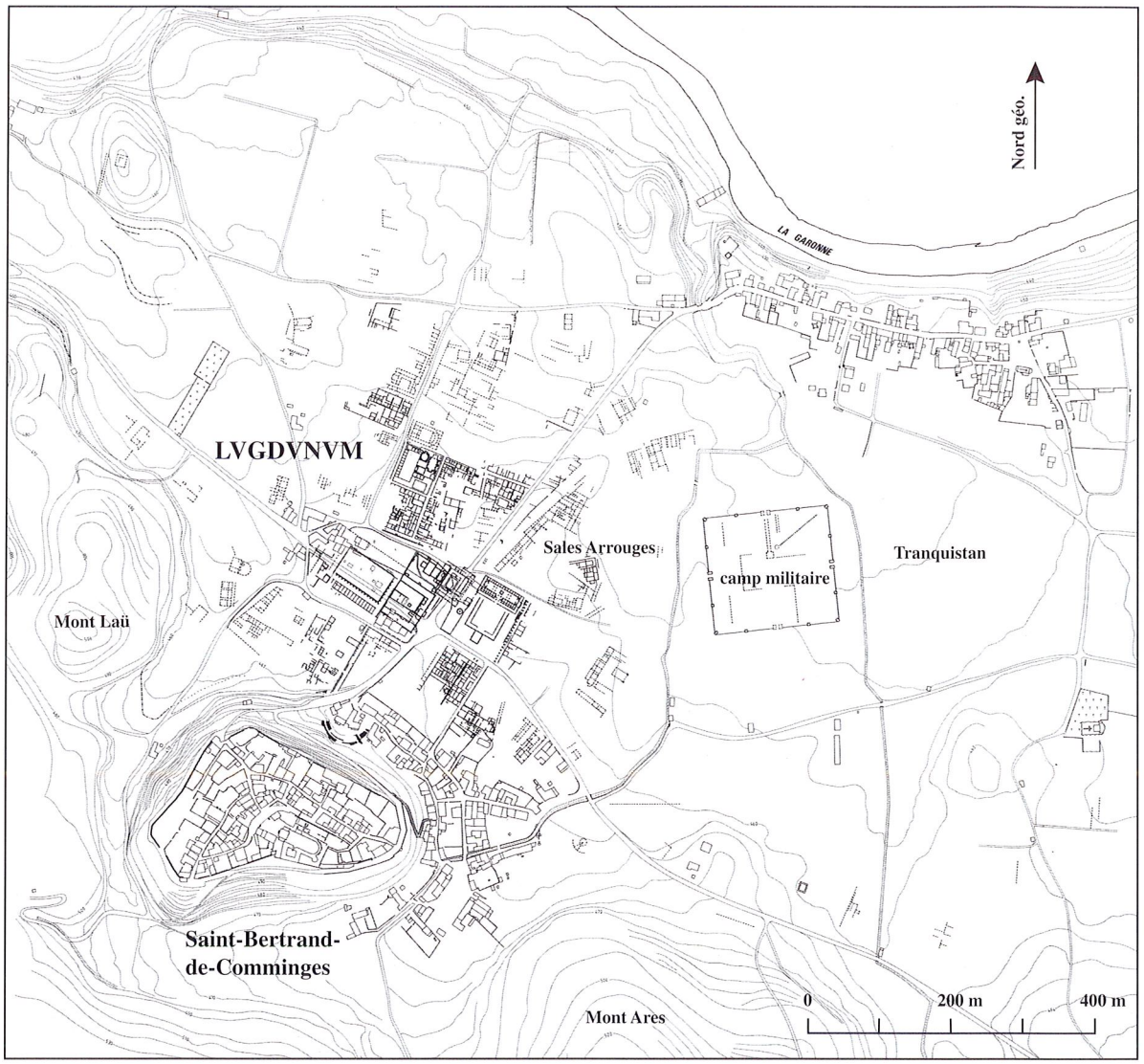

Fig. 1. Plan des vestiges de la ville antique de Lugdunum, *d'après Paillet & Petit, 1992.*

En 1990 paraissaient, dans cette revue, les premiers résultats des recherches réalisées entre 1989 et 1990 au lieu-dit Tranquistan à Saint-Bertrand-de-Comminges [1]. Celles-ci étaient restées volontairement limitées puisqu'elles avaient pour seul objectif de définir la fonction des vestiges antiques les mieux conservés, mais aussi les moins connus de *Lugdunum* des Convènes. Les fouilles permirent de reconnaître dans ces murs les fortifications d'un camp militaire permanent. Mais certaines questions touchant à son environnement restèrent en suspens. En particulier, nous ne savions rien des constructions périphériques qui sont généralement associées à ce type de camp (thermes, *canabae*, terrain d'exercice), ni de la manière dont il s'intégrait dans le réseau des voies de la ville. Par ailleurs, la fouille de la porte ouest, effectuée en 1990, n'avait pas été menée au bout. Elle avait livré plusieurs fragments d'une inscription monumentale, à l'origine disposée au-dessus du linteau de la porte, dont l'importance historique pour l'Aquitaine romaine est grande. Ces perspectives de recherches nous ont donc conduits à reprendre l'évaluation de 1990 et à la mener à son terme [2].

1. Schaad & Soukiassian 1990, 99-120.

2. Cette synthèse des travaux engagés sur le camp militaire est l'occasion de remercier tous ceux qui nous ont apporté leur aide efficace. En premier lieu Bernard Marty, qui a très largement contribué aux travaux de terrain et à la réflexion, les fouilleurs Sandra Bos, Julia Martini, David Crescentini et Kitterie Schenck-David et nos collègues A. S. Esmonde Cleary, Christian Darles et Michel Janon pour leurs conseils avisés.

1. Le camp militaire : acquis et résultats des fouilles nouvelles

Les acquis

Situé aux marges orientales de *Lugdunum*, le camp militaire de Tranquistan occupe une surface de 2,85 ha (fig. 1) cernée d'une enceinte maçonnée de plan rectangulaire de 176 x 162 m. Celle-ci est pourvue de tours quadrangulaires disposées à intervalle régulier sur la face interne, avec un faible saillant vers l'extérieur : une tour à chaque angle, deux tours de part et d'autre des quatre portes médianes et enfin une tour intermédiaire entre les portes et les angles. La structure du mur d'enceinte est homogène sur l'ensemble de son tracé. Large d'1,45 m à sa base, son épaisseur est progressivement réduite à 1,15 m. Les tronçons les mieux conservés avoisinent les 3,90 m de haut, ce qui a permis de restituer une hauteur totale du mur, avec son parapet et ses merlons, d'environ 5,80 m. L'extérieur du camp est ceinturé par un fossé (fig. 2). Les édifices construits à l'intérieur ne nous sont pas connus.

La date de construction du camp était encore imprécise. Les fouilles effectuées en 1990, en particulier dans le passage de la porte ouest, ont mis en évidence deux états distincts : un premier état alors daté de l'époque sévérienne et un second état de la seconde moitié du IVe s.

Divisible en quatre *heredia* militaires de 240 x 270 pieds, la surface du camp obéit aux normes de castramétation destinées à une *cohors quingenaria* (*peditata* ou *equitata*) [3]. La présence de ce camp permanent de 500 hommes, dans un secteur situé à l'écart des frontières de l'Empire romain, n'avait pas trouvé d'explication satisfaisante.

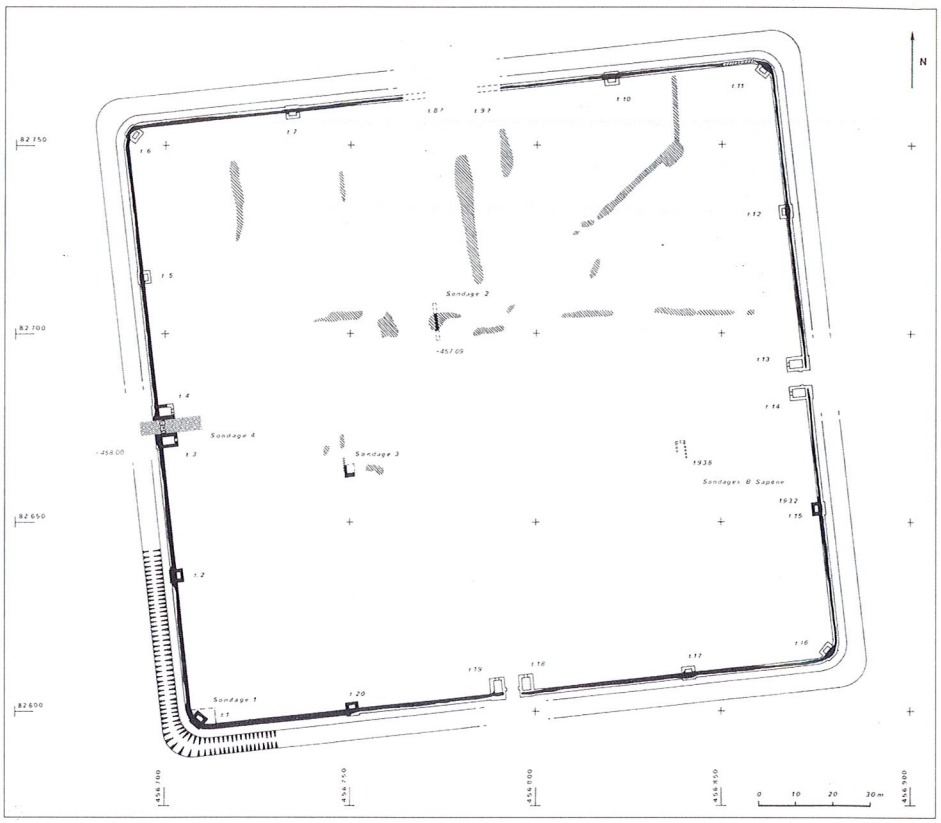

Fig. 2. Le camp militaire de Tranquistan.

La porte ouest : nouveaux résultats

En l'absence de fouilles consacrées à l'aménagement intérieur du camp, la poursuite de l'exploration de la porte ouest, engagée en 1990 (fig. 3), restait le moyen le plus sûr d'obtenir de nouvelles données. En effet, les premières fouilles s'étaient limitées à l'emprise du passage entre les deux tours de la porte. Elles avaient permis d'identifier deux niveaux de seuils, chacun en liaison avec une voie, et de recueillir sept fragments de l'inscription dédicatoire du camp.

3. En l'absence de données épigraphiques, il est difficile de trancher entre les deux possibilités. La surface du camp de Saint-Bertrand – 28 512 m² – se place entre les dimensions des camps construits pour les cohortes pédestres et équestres : environ 20 000 m² pour les premières et 33 000 m² pour les secondes, d'après le recensement réalisé par A. Oxé (1941, 107-158). Le camp de Butzbach (*ibid.*, 140-142) est à ce titre instructif. D'abord construit pour recevoir la *Cohors II Raetorum c. R.* (*peditata*), il fut agrandi lorsque celle-ci fut mutée et remplacée par la *Cohors II Augusta Cyrenaica equitata*. Le camp est alors passé de 26 074 m² à 30 910 m².

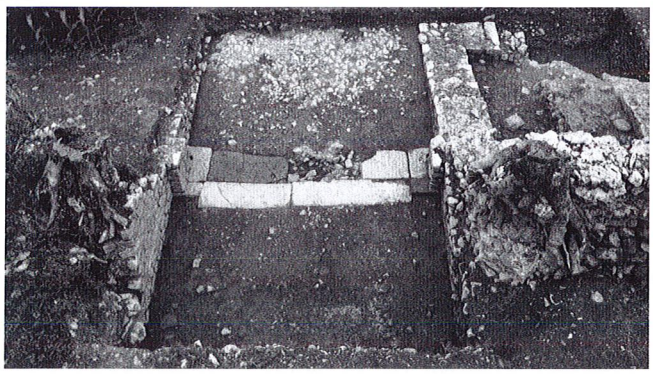

Fig. 3 (ci-contre). La porte ouest à la fin de la campagne de fouilles de 1990.

Fig. 4 (ci-dessous). Mur d'enceinte ouest : localisation des sondages réalisés en 1990, 2001 et 2002.

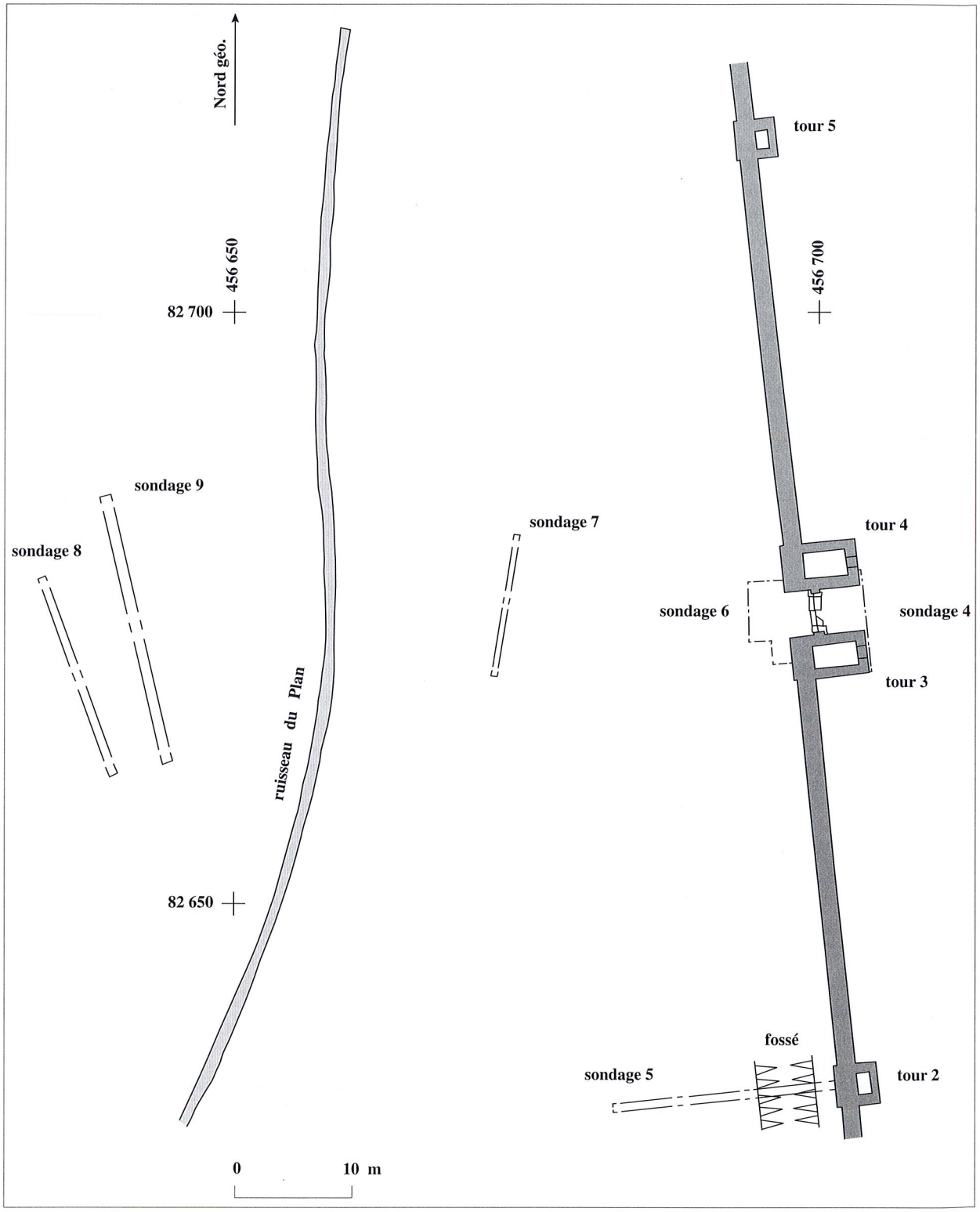

La question de l'interruption ou du franchissement du fossé externe au niveau de la porte restait en suspens et la possibilité de trouver d'autres fragments de l'inscription n'était pas à exclure. D'autre part, il s'agissait de vérifier l'hypothèse concernant l'existence d'une voie antérieure à l'urbanisation augustéenne de la ville sur laquelle on aurait fondé l'orientation du camp [4].

Un sondage a donc été réalisé dans le prolongement de la porte (fig. 4). Ses dimensions, 4,60 x 3 m, ont été définies par l'emprise du fossé repéré par tranchée au pied de la tour intermédiaire 2. Disons d'emblée qu'aucun nouvel élément épigraphique n'est venu compléter les premières découvertes, et la mise en évidence d'une voirie qui se poursuit au-delà de l'axe du fossé montre que celui-ci était interrompu au niveau de la porte. Dans ce sondage, comme dans ceux creusés à l'ouest de la porte (fig. 4), aucun vestige antérieur au camp n'est apparu, ce qui tend à infirmer l'existence supposée d'un chemin préaugustéen. En revanche, des observations intéressantes ont pu être faites sur le déroulement du chantier, les phases d'utilisation et d'abandon du camp. En reprenant les informations collectées en 1990, couplées à celles de 2002, on peut établir maintenant la succession suivante (fig. 5 à 8) :

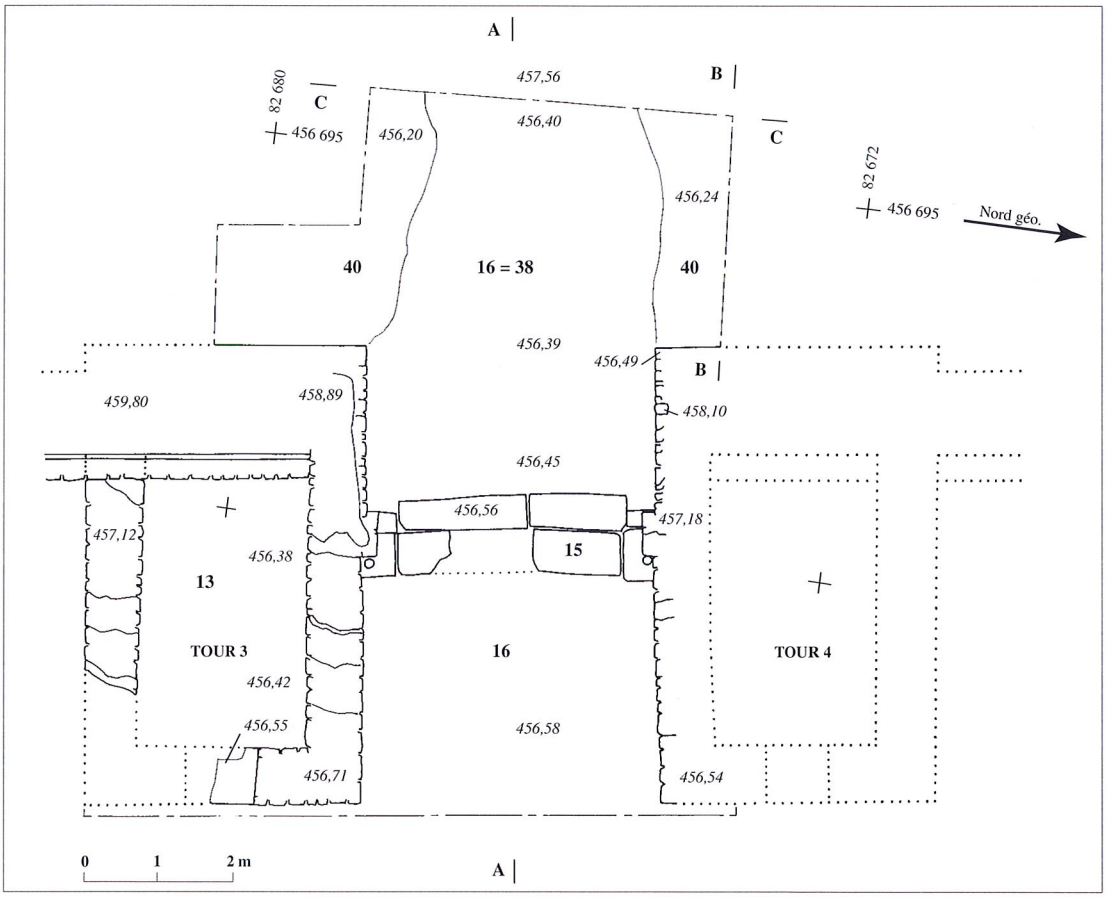

Fig. 5. La porte ouest dans l'état de fouille de 2002.

4. Paillet & Petit 1992, 114 et 134.

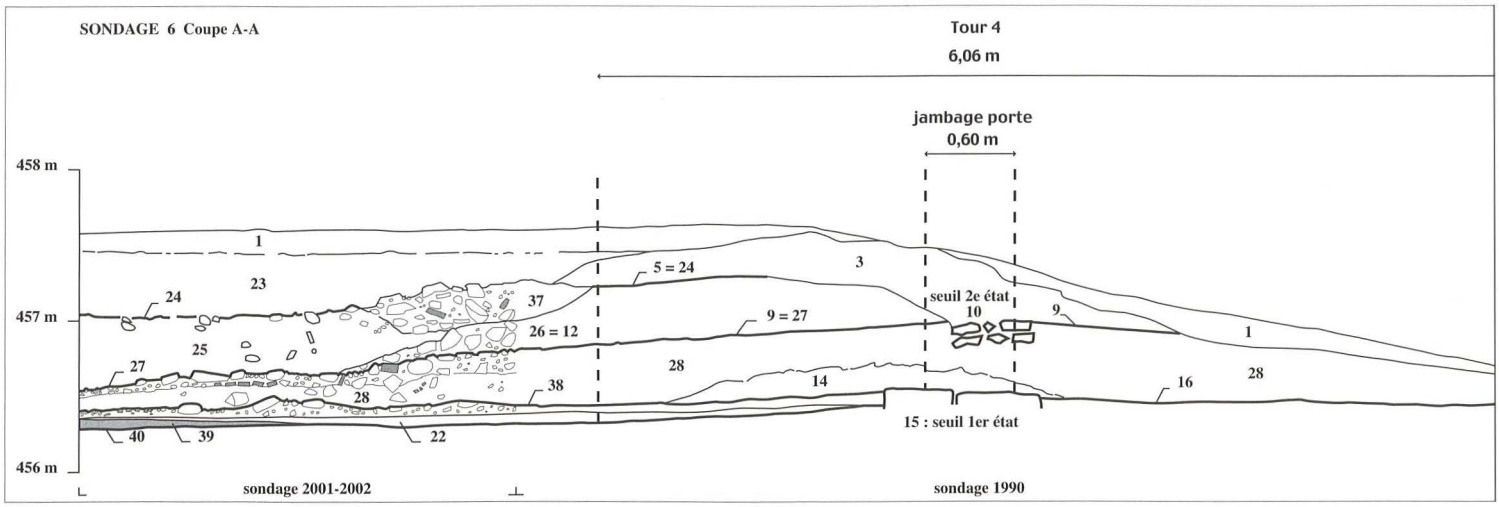

Fig. 6. Porte ouest : coupe est-ouest (A-A) dans l'axe du passage de la porte.

1. Terre végétale ; 3. Tas de cailloux provenant de l'épierrage des champs ; 5=24. Sol damé de terre mélangée à des galets, éclats de pierres et de tuiles, mortier, gravier ; 9=27. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles, galets, éclats de calcaire, mortier : voie du deuxième état ; 10. Radier de seuil en pierres sèches ; 12=26. Gravats de démolition de la porte composés de terre, moellons, mortier, morceaux de blocage ; 14=détail de 28. Remblai de terre, mortier, éclats de tuiles et de pierres, faune ; 15. Seuil de pierres. 16=18=38. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles à plat, galets, éclats de calcaire : voie du premier état ; 22. Mortier blanc ; 23. Limon jaune ; 25. Limon jaune, éclats de calcaire, marbre, moellons ; 37. Gravats de moellons, galets, fragments de tuiles, mortier ; 39. Terre noire ; 40. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles et de schistes, galets, éclats de calcaire : sol de construction du camp.

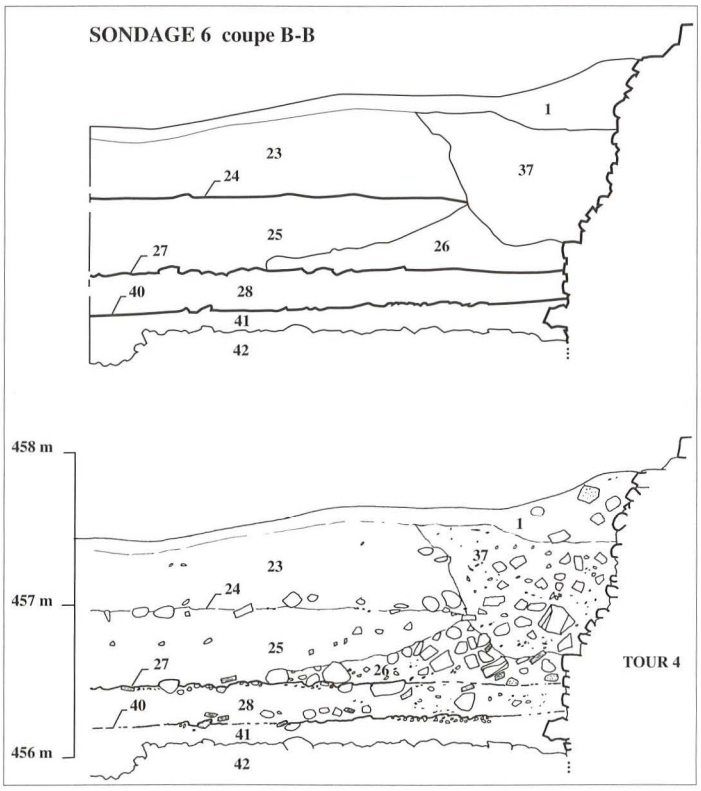

Fig. 7. Porte ouest : coupe est-ouest (B-B) de la paroi nord du sondage 6.

1. Terre végétale ; 23. Limon jaune ; 24. Sol damé de terre mélangée à des galets, éclats de pierres et de tuiles, mortier, gravier ; 25. Limon jaune, éclats calcaire, marbre, moellons ; 26. Gravats de démolition de la porte composés de terre, moellons, mortier, morceaux de blocage ; 27. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles, galets, éclats de calcaire, mortier : voie du deuxième état ; 28. Remblai de terre, mortier, éclats de tuiles et de pierres, faune ; 37. Gravats de moellons, galets, fragments de tuiles, mortier ; 40. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles et de schistes, galets, éclats de calcaire : sol de construction du camp ; 41. Remblai de terre noire ; 42. Galets et gravier dans matrice argileuse grise : substrat.

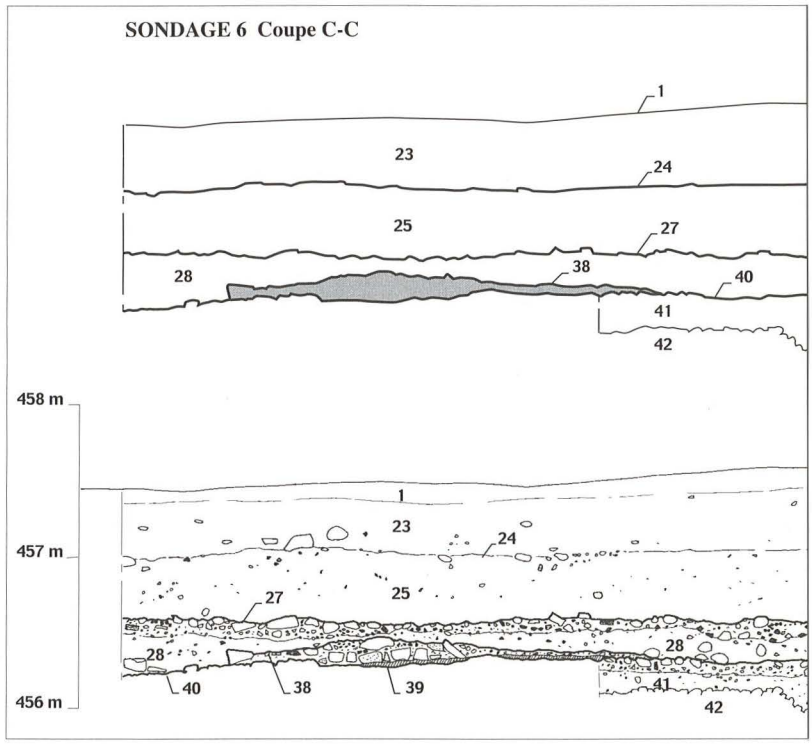

Fig. 8. Porte ouest : coupe nord-sud (C-C) de la paroi ouest du sondage 6.

1. Terre végétale ; 23. Limon jaune ; 24. Sol damé de terre mélangée à des galets, éclats de pierres et de tuiles, mortier, gravier ; 25. Limon jaune, éclats calcaire, marbre, moellons ; 27. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles, galets, éclats de calcaire, mortier, voie du deuxième état ; 28. Remblai de terre, mortier, éclats de tuiles et de pierres, faune ; 38. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles à plat, galets, éclats de calcaire, voie du premier état ; 39. Terre noire ; 40. Surface damée de terre, gravier, morceaux et éclats de tuiles et de schistes, galets, éclats de calcaire : sol de construction du camp ; 41. Remblai de terre noire ; 42. Galets et gravier dans matrice argileuse grise : substrat.

a. Le chantier de la porte

1. Après un décapage du terrain au niveau du substrat, implantation des pierres du seuil (15), des fondations et du soubassement des tours.

2. Apport d'un remblai de terre (41) venant au contact du soubassement.

3. Mise en place d'un niveau de circulation (40) lié au chantier de la porte et du camp (c'est sur ce sol que repose une couche de mortier (22) provenant des travaux de construction).

4. Construction des élévations (parois et couronnement).

5. Aménagement de la première voie (38) (fig. 9).

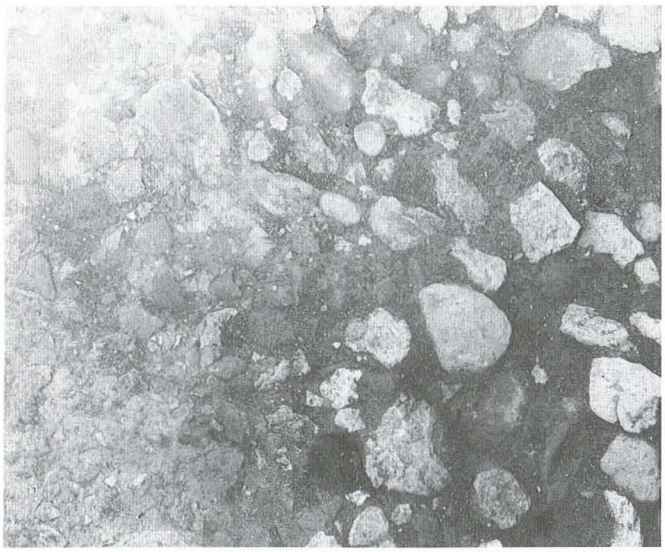

Fig. 9. Porte ouest : détail de la chaussée (38) du premier état de la voie, montrant le niveau compacté (moitié gauche du cliché), qui est installé sur le remblai formant le sol de construction du camp (moitié droite du cliché).

Fig. 10. Porte ouest : détail de la chaussée (27) du deuxième état de la voie.

b. L'occupation du camp

6. La *cohors quingenaria* prend ses quartiers.

7. Destruction partielle des murs de la porte et mise en place d'un remblai (28) constitué de gravats de démolition et de rejets culinaires. Le seuil de pierres (15) est abandonné.

8. Nouvelle voie exhaussée (27) (fig. 10) et nouveau seuil surélevé (10).

9. Abandon et démolition (gravats 26) de la porte.

10. Couche de limon jaune (25) d'origine alluvionnaire.

11. Nouveau sol (24) et réfection partielle du mur d'enceinte (fig. 11-12).

12. Couche de limon jaune (23) d'origine alluvionnaire.

13. Abandon définitif et récupération des moellons (tranchée 37).

Fig. 11. Porte ouest : détail du sol (24) de terre du troisième état.

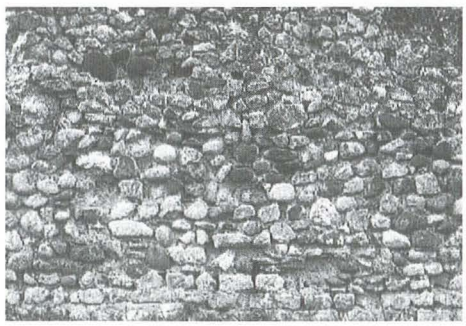

Fig. 12. Mur ouest près de l'angle nord-ouest : détail de la réfection du mur à l'aide de galets.

Cette succession fait ainsi apparaître trois temps forts dans l'occupation du camp. Le premier correspond à sa construction et à son utilisation comme tel. Le second est lié aux réfections du IVe s. Le troisième, enfin, concerne sa réutilisation, sans doute médiévale.

2. La fondation du camp

Les données archéologiques

Les caractéristiques typologiques du camp, en particulier la disposition des tours sur la face interne de l'enceinte, sont des critères d'ancienneté. Dans le courant du IIIe s. et au IVe s., la fonction des camps devient défensive entraînant la construction de tours en saillie sur l'extérieur de la muraille, à la manière des fortifications de villes [5].

Le mobilier recueilli dans la fouille exhaustive du passage de la porte est trop fragmentaire pour apporter des éléments précis de datation. Le remblai de terre (41), postérieur à la mise en place des fondations des murs et sur lequel a été installé le sol du chantier, contient un mobilier céramique disparate. Son extrême fragmentation indique qu'il a été trié pour obtenir une couche homogène, facile à niveler et résistante à la compression : rares tessons d'époque augustéenne dont un morceau de coupe Ritt. 5 de provenance italique, bord de bol guilloché de Galane du milieu ou de la deuxième moitié du Ier s. p.C. La surreprésentation des céramiques communes claires pourrait éventuellement indiquer, à Saint-Bertrand-de-Comminges, une date postérieure au Ier s., ce que viendrait confirmer un fragment de panse à engobe rouge que les céramologues ont tendance à placer entre le IIe et le IVe s. [6]

La numismatique

En 1990, le nettoyage du niveau supérieur de la voie (16) du premier état, près du seuil (15), avait provoqué la découverte d'un as de Septime Sévère disposé à plat et légèrement enfoncé dans le gravier de la chaussée. Il est fort probable que la position de cette monnaie soit due à une perte accidentelle pendant l'utilisation du passage. Le tout est de savoir si cette monnaie a été perdue aux environs de 207, date de sa frappe à Rome, ou bien plus tard, dans le courant du IIIe s. Les données actuelles de la numismatique apportent des éléments de réponse. Dans l'étude du trésor d'Éauze, J.-P. Bost et J. M. Gurt ont montré que la circulation des monnaies de bronze du IIIe s. en Aquitaine ne se distingue pas de celle de la Gaule du Nord [7]. Après 192 règna une pénurie du numéraire de bronze qui fut rapidement supplanté par les antoniniens d'argent, créés par Caracalla. Le sesterce devint largement majoritaire dans les dépôts (entre 95 et 98 %) tandis que les espèces divisionnaires – le *dupondius* et l'as – tendirent à disparaître. En cela le trésor de Lombez (Gers) est caractéristique des dépôts monétaires de bronzes au début du IIIe s. en Aquitaine [8]. Enfoui sous le règne de Sévère Alexandre (222-235), le trésor se composait de 326 sesterces et d'un *dupondius*. Après un essai sans lendemain de la reprise des frappes de bronzes sous Postume (260-268), le sesterce fut définitivement abandonné [9]. L'as de Septime Sévère trouvé ici est donc en soi une rareté numismatique [10]. Aussi est-il peu probable que ce sous-multiple soit arrivé là bien après sa date d'émission, et sa durée d'utilisation ne peut guère avoir dépassé le premier tiers du IIIe s.

L'épigraphie

Au regard des résultats des recherches consacrées, en 2002, à la porte ouest, il ne nous a pas semblé inutile de revenir sur les fragments de l'inscription, qui avaient été trouvés lors des

5. Petrikovits 1971, 178-218 ; Johnson 1983, 77 et 308 (note 70).
6. Identification et renseignements fournis par Christine Dieulafait, Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, que nous remercions ici.
7. Bost & Gurt 1992, 317-321.
8. Depeyrot *et al.* 1985, 141-147.
9. Vers 266, voir Callu 1969, 129-130.
10. J.-P. Bost et Cl. Namin, dans leur inventaire des monnaies romaines trouvées à Saint-Bertrand-de-Comminges (Bost & Namin 2002, 31-34), ont montré qu'entre 193 et 222 la proportion des as est encore forte (3 as pour 2 sesterces), puis les frappes d'espèces divisionnaires disparaissent (1 as pour 6 sesterces entre 222-238, 12 sesterces entre 238-253). Dans le premier tiers du IIIe s., la circulation courante est encore constituée d'un brassage de dénominations que les trésors, qui privilégient les espèces lourdes, ne reflètent déjà plus.

fouilles effectuées en 1989 et 1990 sur la voie du premier état, à l'extérieur de cette porte. Nous ne cacherons pas que notre souhait était de retrouver quelques morceaux complémentaires d'un texte dont l'indigence des fragments découverts il y a quelque douze années[11] ne permettait aucune reconstitution sérieuse. En cela notre espoir fut déçu. Aucun morceau nouveau ne fut découvert ; en revanche des poches de marbre totalement désagrégé dirent bien que nombre de morceaux de cette inscription n'avaient pas résisté aux conditions de leur destruction et de leur enfouissement. Ce sont donc les sept fragments et les six écailles de moindre importance (constituant cinq lots distincts) de 1990 que nous tentons de réinterroger (fig. 13). Le matériau, un marbre saccharoïde blanc à passées grisâtres, issu des carrières de Saint-Béat, est extrêmement fissuré et très altéré[12]. Ces altérations ont fortement marqué la surface gravée, effaçant le détail des lettres à maints endroits où le matériau était pulvérulent.

Description des fragments

— Les ensembles 1 et 2

Ils sont composés chacun de deux fragments[13] qui appartiennent à une même plaque, dont l'épaisseur, mesurée au champ épigraphi-que, est de 55 à 57 mm, et en constituent l'angle supérieur droit. Ni le chant supérieur, ni le chant latéral, tous deux très dégradés, ne laissent voir de trace d'accroche de la plaque sur son support. L'arête supérieure de la face arrière porte la marque de la découpe.

Fig. 13. Les sept fragments de l'inscription qui, après restauration, forment cinq lots.

11. Schaad & Soukiassian 1990, 104 et 116-117.
12. La fragilité du matériau a nécessité une intervention de consolidation immédiate. Le consolidant qui fut utilisé, du silicate d'éthyle, donne aujourd'hui un aspect jaunâtre au marbre.
13. Dimensions des ensembles 1 et 2 (partout données en mm, les mesures incomplètes sont placées entre parenthèses et les mesures restituées entre crochets) : long. : (191), haut. : (304) ; long. : (435), haut. : (165). Longueur des deux fragments associés : [628].

Fig. 14

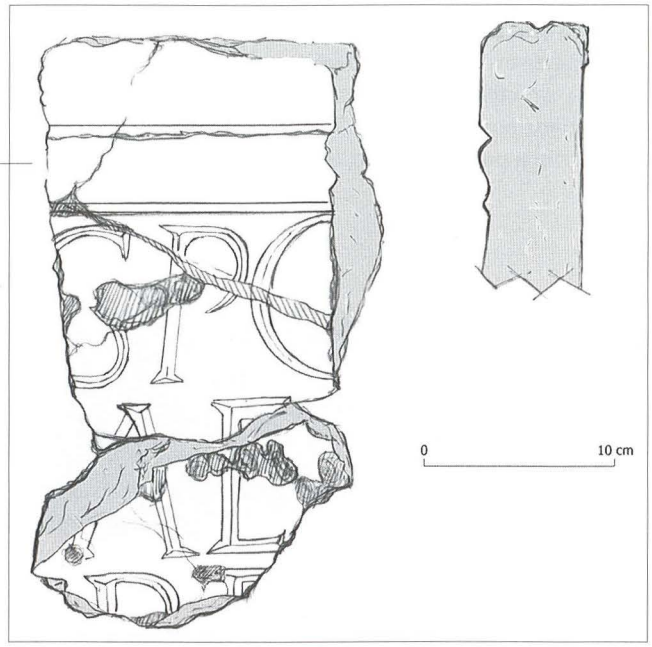

Fig. 15

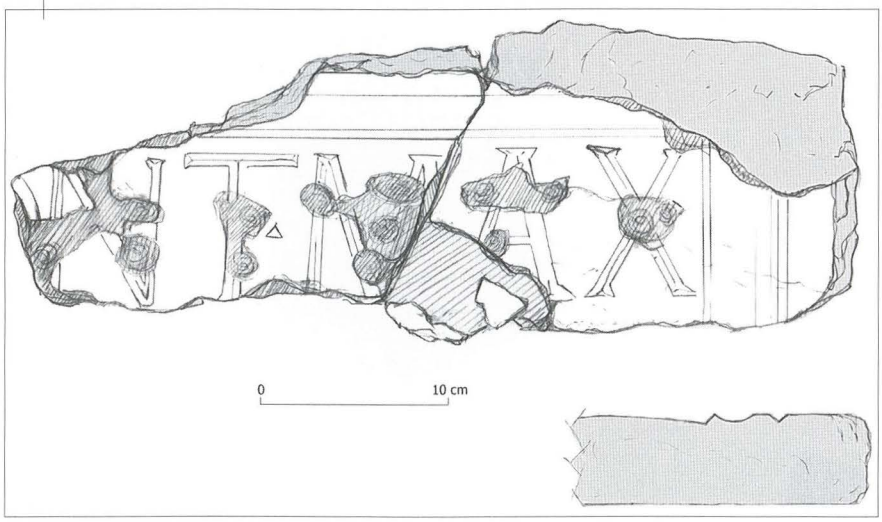

Fig. 14. Ensemble 1.

Fig. 15. Ensemble 2.

Le champ de l'inscription est cerné d'une moulure d'encadrement traditionnelle faite d'un bandeau et d'un talon. Ces deux ensembles, qui n'ont pas de point de contact mais que la moulure d'encadrement et le texte permettent, sans erreur, d'associer, ne portent que quelques lettres [14] qui se répartissent sur trois lignes (fig. 14 et 15) :

—]G - PONT - MAX / [—]AE.[—] / [—].R.[— [15]

Ces lettres, des capitales oblongues aux biseaux bien marqués, sont d'une graphie soignée malgré l'irrégularité de leur taille et quelques maladresses de gravure, comme le déséquilibre du *P*, penché vers la droite, dont la boucle est un peu grêle, la taille imposante du *O* qui s'inscrit presque dans un carré et la largeur excessive des biseaux du *X*. Le *G*, qui se termine en boucle arrondie, enfin, présente une graphie un peu particulière que l'on rencontre sur diverses inscriptions trouvées sur le site de Saint-Bertrand-de-Comminges, comme un fragment du texte d'évergésie de C. Iulius Serenus, datée du début du IIe s. [16], et sur la fameuse inscription de la *Quadragesima Galliarum*, que l'on date de la fin du IIe ou du IIIe s. [17]. Un point triangulaire sépare, à la ligne 1, les deux mots de la mention pontificale ; le point qui séparait le *g* de *pont* a disparu dans l'usure de la pierre, marquée de trous de gouttes d'eau.

— Le morceau 3

Ce fragment de plaque a une épaisseur constante de 60 mm [18]. Sa face arrière lissée est bien conservée dans sa partie supérieure, mais présente des microfissures et des signes de décohésion granulaire dans la partie inférieure.

On lit sur la face principale quelques lettres [19] réparties sur trois lignes (fig. 16) :

—] . R [—] / [—] RA - C [—] / [—] DAM [—

Les lettres, des capitales oblongues aux biseaux bien marqués, sont d'une graphie soignée. Toutefois on remarquera une certaine raideur dans le tracé des lettres et une petite maladresse dans leur agencement. Ainsi les *A*

14. Hauteur des lettres : L1 : *G* 77, *P* 78, *O* 82, *N* [75], *A* 75 et *X* 76 ; L2 : [77]. Espacements des lignes : Bordure-L1 : 9 ; L1-L2 : 10 ; L2-L3 : 8.

15. Ligne 2, le fragment de biseau de la dernière lettre appartient sans doute a un *S* ; ligne 3, la dernière lettre fragmentaire est sans doute un *D*. Contrairement à ce que l'on pourrait croire au regard de la figure 13, il n'y a pas de point entre les deux lettres lisibles *AE* et le *S* restitué à la ligne 2. Ce sont une petite cassure du marbre et deux altérations en forme de cupule qui engendrent une trace pour le moins trompeuse.

16. Évergésie de C. Iulius Serenus : cf. Schenck 1994, 173-177 (fig. 172).

17. *CIL*, XIII, 255, Sacaze 1892, 80 ; en dernier lieu, France 2001, 65-68.

18. Dimensions du morceau : long. : (230), haut. : (287).

19. Hauteur des lettres : L2 : 78, 78 ; L3 : 77. Espacements des lignes : L1-L2 : 9 ; L2-L3 : 9.

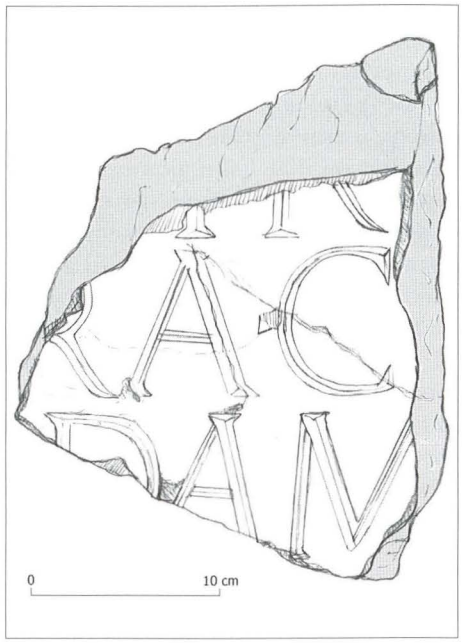

Fig. 6. Morceau 3.

affichent un déséquilibre vers la droite, les hastes du *M*, un peu grêles, ne sont pas verticales, enfin, la boucle terminale du *R* est très anguleuse. Un point triangulaire sépare, à la deuxième ligne, le *RA* du *C*.

— Le morceau 4

Ce fragment provient d'une plaque dont l'épaisseur mesurée au champ épigraphique est de 62 mm et de 65 mm au bandeau [20]. La face arrière lissée présente des microfissures et des signes de décohésion granulaire identique à celle relevée sur la partie inférieure du morceau précédent. Le chant inférieur, très dégradé, ne laisse voir aucune trace d'accroche de la plaque.

On distingue sur la face principale un fragment d'une lettre, sans doute la pointe terminale d'un *R*[21]qui présente la même raideur que le *R* du morceau 3. Cette lettre appartient à la dernière ou avant-dernière ligne du texte. La moulure du bas de la plaque n'est constituée que d'un bandeau et d'un tore séparés par une rainure d'onglet. Mais l'on discerne encore un bombement en bordure du champ épigraphique, qui semble être le vestige d'une partie de la moulure traditionnelle, volontairement effacée afin, semble-t-il, d'augmenter la surface du champ épigraphique (fig. 17).

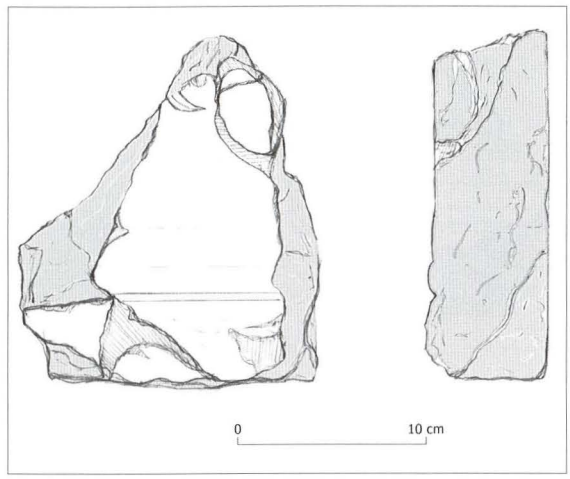

Fig. 17. Morceau 4.

— Le morceau 5

Ce dernier fragment appartient à une plaque dont l'épaisseur est de 70 mm au champ épigraphique et de 73 mm au bandeau [22]. La face arrière, comme la face principale, présente de nombreuses fissures et microfissures ainsi que les marques d'une grave décohésion granulaire, beaucoup plus prononcée que celle que l'on constate pour les autres morceaux. Le chant inférieur, très dégradé, ne laisse voir aucune trace d'accroche de la plaque.

La moulure se réduit, comme pour le morceau 4, à un bandeau et un tore séparés par une rainure d'onglet. Ce tore sert presque de pied de ligne aux lettres et il n'y a pratiquement pas d'espacement entre cette ligne et la ligne supérieure. On distingue quatre lettres [23] (fig. 18) :

–] A [–] / [–] .VG [–

Ces lettres, des capitales oblongues, aux biseaux bien marqués sont d'une graphie soignée pour

20. Dimensions du morceau : long. : (157), haut. : (186).
21. Espacements : L-moulure : 83 ; L-moulure (avant effacement partiel) : 60.
22. Dimensions du morceau : long. : (162), haut. : (194).
23. Hauteur des lettres : L2 : 71 ; espacements : L1-L2 : 4 ; L2-moulure : 5 irrégulier.

autant que l'usure du marbre permette d'en juger. Le *G* présente la même forme à boucle arrondie rentrante que le *G* qui est gravé à la première ligne de l'ensemble 1.

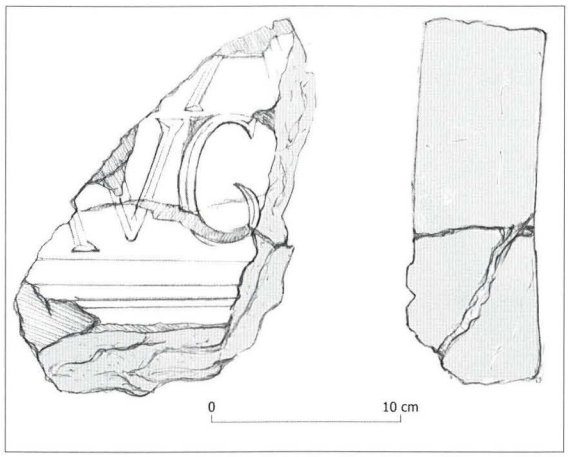

Fig. 18. Morceau 5.

Observations liminaires

Celui qui a lu la courte notice épigraphique, annexée à l'article paru dans *Aquitania* 8, s'étonnera sans doute de voir publiés à nouveau ici, sans grande modification de lecture, des fragments qui ont déjà été présentés. Exception faite de la première lettre de l'ensemble 1, pour laquelle nous lisons plus volontiers un *G* qu'un *S*, nous ne proposons ni correction, ni complément. C'est un essai d'analyse technique de ces maigres vestiges que nous donnons ici, nous permettant une tentative de restitution.

C'est d'abord un pas en arrière que nous avons effectué, en distinguant les ensembles 1 et 2 d'une part et les fragments 4 et 5 d'autre part. En effet, la moulure d'encadrement à l'angle supérieur droit de l'inscription (ensembles 1 et 2) est différente de celle qui souligne les dernières lignes des deux autres morceaux. Or la logique impose que le champ épigraphique de l'inscription à laquelle ont appartenu les ensembles 1 et 2 ait été cerné d'une moulure qui courait de manière identique sur ses quatre côtés. On ne devrait donc, a priori, pas associer dans une même inscription ces quatre morceaux. Mais l'observation attentive du fragment 4, a permis de constater que ce que l'on considérait, de prime abord, comme un tore est en fait le vestige du talon de l'encadrement traditionnel qui a, en partie, été rabattu. Cette opération était sans doute destinée à gagner de la place sur le champ épigraphique soit que le lapicide ait mal jugé des dimensions du texte qu'il avait à graver et mal évalué sa mise en page, soit qu'il ait fallu ajouter, dans un second temps, un texte complémentaire. Il nous est alors possible de rassembler les ensembles 1 et 2 et le fragment 4, le morceau 5 restant à part, dans la mesure où il affiche une épaisseur bien plus forte que tous les autres fragments.

L'examen de la face arrière des fragments nous a permis, ensuite, de confirmer l'assemblage des éléments 1, 2, et 4 et d'intégrer au groupe le morceau 3 qui n'a aucun point de contact avec les autres ensembles mais présente une épaisseur identique. On a observé que la face arrière des fragments montre une désagrégation irrégulière du marbre liée à la fois à l'hétérogénéité du matériau et aux conditions d'enfouissement, selon un zonage bien particulier. Nous avons noté deux zones de dégradation : l'une, supérieure, qui présente les caractéristiques d'une forte décohésion granulaire, l'autre, inférieure, dont l'usure est essentiellement liée à une intense microfissuration, curieusement séparée par un bandeau transversal où le marbre est bien conservé. Ces particularités de la face arrière de chaque fragment permettent alors, en fonction des marques spécifiques de la dégradation, de rapprocher les ensembles 1 et 2 et le fragment 3 et de confirmer l'association du fragment 4, tous issus de la même plaque et de les placer dans une séquence verticale que viennent corroborer les hauteurs des lettres et des espacements de lignes (tableau 1). Si l'on admet cette restitution, que

Fragments	1 et 2 Ht en mm	3 Ht en mm	4 Ht en mm	État de la face arrière
Bandeau et moulure	[90]			décohésion granulaire
Intervalle B-L1	9			
Ligne 1	78			
Intervalle L1-L2	10			
Ligne 2	77			marbre en bon
Intervalle L2-L3	8			
Ligne 3	[78]	[78]		
Intervalle L3-L4		9		
Ligne 4		78		micro-fissuration
Intervalle L4-L5		9		
Ligne 5		77	[77]	
Intervalle L5-B			60	
Moulure et bandeau			[90]	décohésion granulaire

Tableau 1. Rapprochement des fragments de l'inscription selon les critères de la dégradation du marbre.

d'aucuns jugeront sans doute un peu acrobatique, nous pouvons estimer que la hauteur de la plaque de marbre qui portait cette inscription devait avoisiner 67 cm (soit environ 2 pieds 1/4 = 0,654 cm).

Reste à résoudre le cas, irritant, du fragment 5. Celui-ci, nous l'avons vu, est plus épais que tous les autres morceaux et présente les mêmes tore et bandeau que le fragment 4, sans toutefois laisser voir de trace d'arasement d'une partie de la moulure. Il est vrai que l'usure extrême du marbre pourrait en être la cause. Mais l'on notera aussi que, contrairement au fragment 3 où l'espace gagné par la suppression de la moulure a été laissé vide, sur le fragment 4 une ligne de texte a été insérée entre le tore et la ligne supérieure. Cette ligne n'est séparée de celle qui la précède que par un interligne très étroit (au maximum 4 mm) et par un intervalle tout aussi étriqué du tore d'encadrement. Ces caractéristiques donnent tout lieu de croire qu'il s'agit là d'une ligne difficilement gravée dans un espace qui lui a été spécialement préparé. Dans une telle hypothèse, la lettre du fragment 4 pourrait avoir appartenu à la cinquième ligne de l'inscription et les lettres du fragment 5 à une sixième ligne bricolée qui ne se développait pas dans la longueur totale qui lui avait été réservée. Nous aurions donc une inscription qui courait sur six lignes selon le schéma proposé dans le tableau 2. L'unique objection que nous pouvons opposer à cette reconstruction est toujours l'épaisseur excessive du fragment 5. Cette différence est en effet difficilement acceptable si l'on suppose que l'inscription était gravée sur une seule plaque. Elle est recevable, en revanche, si l'on argue que l'inscription pouvait se développer sur deux plaques. Cette hypothèse signifierait alors que les ensembles 1 et 2 ainsi que les morceaux 3 et 4 appartiendraient à la plaque de droite et que le morceau 5 serait le seul vestige retrouvé de la plaque de gauche.

Aucun élément véritablement probant ne permet de trancher au milieu de toutes ces incertitudes. Faut-il alors dissocier le fragment 5 des autres morceaux ? Les conditions de la découverte sembleraient plutôt nous pousser à conclure en faveur d'une association de tous les fragments à une même inscription. En effet, ils ont été retrouvés à proximité les uns des autres dans une couche archéologique homogène qui n'a livré aucun autre matériel épigraphique. Nous ne sommes donc pas dans le même contexte stratigraphique qu'au centre de la ville où les marbres, inscrits et sculptés, ont souvent été retrouvés en accumulations hétérogènes. Enfin la paléographie semble aller aussi dans le même sens. Les deux *G* qui sont conservés sur l'ensemble 1 et sur le fragment 5 présentent la même boucle arrondie, bien que l'usage de cette forme particulière de lettre s'inscrive à Saint-Bertrand-de-Comminges dans une période qui va du début du IIe au IIIe s.

Fragments	1 et 2 Ht en mm	3 Ht en mm	4 Ht en mm	5 Ht en mm
Bandeau et moulure	[90]			
Intervalle M-L1	9			
Ligne 1	78			
Intervalle L1-L2	10			
Ligne 2	77			
Intervalle L2-L3	8			
Ligne 3	[78]	[78]		
Intervalle L3-L4		9		
Ligne 4		78		
Intervalle L4-L5		9		
Ligne 5		77	[77]	[77]
Intervalle L5-6				4
Ligne 6			83	71
Intervalle L6-M				5
Moulure et bandeau			[65]	[64]

Tableau 2. Restitution de l'inscription, qui intègre le fragment 5.

Une inscription pour le camp

Ces fragments, trouvés devant la porte, sur le premier état de la voie, ne peuvent qu'avoir appartenu à l'inscription monumentale qui, scellée au-dessus de cette porte, commémorait la fondation de l'implantation militaire.

Cette possibilité nous permet alors de proposer pour cette inscription, dont nous avons déjà restitué la hauteur (environ 70 cm), une longueur de 3,50 m au maximum, cette mesure correspondant à la largeur de l'entrée du camp, prise entre les jambages de l'arc de la porte. Débiter une plaque qui présentent de telles dimensions est de l'ordre des possibilités techniques des carriers de Saint-Béat ou des tailleurs de

pierres de *Lugdunum*[24]. Et à plus forte raison, le sciage de deux plaques longues chacune d'environ 1,70 m ne pose aucun problème, si l'on tient à l'hypothèse de deux plaques juxtaposées.

La fin de la première ligne de cette inscription ne pose aucune difficulté de lecture. Il s'agit de la mention pontificale *Pont(ifex) max(imus)* que précède le titre d'Auguste [*Au*]*g(ustus)*. On doit donc restituer sur cette première ligne le nom d'un empereur selon la formulation [*Imp(erator) Caes(ar)* nom de l'empereur et éventuellement filiation *Au*]*g(ustus) Pont(ificex) max(imus) /*, qui devait être suivi, en début de deuxième ligne, par les mentions de la puissance tribunicienne et du consulat entre autres informations possibles. A la deuxième ligne, nous proposons de développer les trois maigres vestiges de lettres qui nous sont conservées en [*C*]*aes(ar)*, un titre qui ne peut se rapporter à l'empereur cité en première ligne. Cette mention implique alors que l'inscription portait les noms de deux empereurs, un Auguste et un César ou deux Augustes, respectivement selon les deux formules suivantes :

[*Imp(erator) Caes(ar* nom de l'empereur *Au*]*g(ustus) Pont(ifex) max(imus) / [trib(unicia) pot(estate)* ? *Imp(erator)* ? *Co(n)s(ul)* ? *et* nom du César *C*]*aes(ar)* [—

ou

[*Imp(erator) Caes(ar)* nom de l'empereur *Au*]*g(ustus) Pont(ifex) max(imus) / [trib(unicia) pot(estate)* ? *Imp(erator)* ? *Co(n)s(ul)* ? *et Imp(erator)* C]aes(*ar*) [nom du deuxième empereur suivi de la titulature —

La liste des possibilités est large dans la fourchette chronologique qui nous est imposée, et qui s'étend de 117, année où apparaît la première association d'un Auguste et d'un César, à 230-240 date limite extrême de circulation de l'as de Septime Sévère (tableau 3).

Nous pouvons cependant, par le calcul, tenter d'en réduire le nombre. Si l'on admet que le texte se développait sur une longueur maximale de 3,50 m, que le bandeau et la moulure d'encadrement devaient réduire la longueur du champ épigraphique de quelque 10 à 15 cm de part et d'autre, nous pouvons estimer que les lignes avaient une longueur maximale de 3,20 m. Et si nous prenons en compte que l'encombrement des huit lettres de la première ligne est de 55 cm, nous pouvons raisonnablement estimer que cette ligne comptait entre 40 et 45 lettres. Ce sont donc une trentaine de lettres au plus qui nous manquent devant le *G* de *Augustus* à la ligne 1 et un nombre identique (les lettres étant de même taille) devant *Caesar* à la deuxième ligne[25]. Nous ne retiendrons alors qu'un seul type d'association, celle de deux Augustes. En effet, si l'on suppose que la mention pontificale du premier empereur est suivie, comme il se doit, à la seconde ligne de la puissance tribunicienne, des acclamations impériales, de la mention consulaire..., la lacune qui va du début de la ligne 2 à [*C*]*aes(ar)* est pratiquement remplie et il n'y a plus de place pour le nom complet d'un César. A la suite de la titulature du premier empereur on ne peut donc que restituer une conjonction de coordination *et* et la mention *Imp(erator)* qui

NOM	NOM	ASSOCIATION AVG/CAES	ASSOCIATION AVG/AVG
Trajan	Hadrien	117	
Hadrien	Lucius Aelius	136-138	
Hadrien	Antonin le Pieux	138	
Antonin le Pieux	Marc Aurèle	139-161	
Marc Aurèle	Lucius Verus		161-169
Marc Aurèle	Commode	166-177	177-180
Septime Sévère	Claudius Albinus	193-196	
Septime Sévère	Caracalla	196-198	198-211
Septime Sévère	Geta	198-209	209-211
Caracalla	Geta		209-212
Macrin	Diaduménien	217-218	
Elagabal	Sévère Alexandre	221-222	
Maximin	Maxime	236-238	
Gordien I	Gordien II		238
Balbin et Pupien	Gordien III	238	

Tableau 3. Liste des règnes conjoints entre 117 et 238.

24. A titre d'exemple, la grande inscription de C. Iulius Serenus se développait sur deux plaques longues d'environ 3,10 m chacune pour une hauteur de 0,89 m et une épaisseur constante de 0,55 m.

25. Si l'inscription était justifiée. Si les lignes étaient centrées, il est possible que le texte de la deuxième ligne ait été un peu plus court.

précéderaient directement [*C*]*aes*(*ar*). Dans ce cas le nom et la seconde titulature impériale occuperaient la fin de la deuxième ligne et la troisième ligne de l'inscription.

Pour les mêmes raisons de place à la seconde ligne, nous rejetterons une autre possibilité de restitution qui associerait à l'empereur sa mère, selon la formule suivante :

[*Imp*(*eratori*) *Caes*(*ari*) nom de l'empereur *Au*]*g*(*usto*) *Pont*(*ifici*) *max*(*imo*) / [*trib*(*unicia*) *pot*(*estate*) ? *Imp*(*eratori*) ? *Co*(*n*)*s*(*uli*) ? *et* nom de sa mère *matri Imp*(*eratoris C*]*aes*(*aris*) [*et castrorum* —[26].

Si ce type d'association est bien plus fréquent dans des dédicaces et dans des inscriptions votives de caractère privé, érigées en l'honneur ou pour le salut de la *domus* de l'empereur, il n'est pas absent de l'épigraphie monumentale de caractère plus strictement militaire et, à ce titre, méritait d'être mentionné. Ainsi à Hod Hill (Angleterre), la Mère des camps est associée à l'empereur, dans une inscription, hardiment restituée mais fiable, qui fait état de la réfection de plates-formes de tir (*ballistaria*) [27].

Selon nos hypothèses, donc, les possibilités de restitutions concernent, dans la fourchette chronologique précédemment définie, Marc Aurèle et Lucius Verus de 161 à 169, Marc Aurèle et Commode entre 177 et 180, Septime Sévère et Caracalla entre 198 et 211 (auxquels il faudrait ajouter Geta comme César pour la période 198-209 et en tant qu'Auguste pour la période 209-211) et enfin, à l'extrême limite chronologique, Gordien I et Gordien II en 238. Mais cette dernière possibilité est certainement à éliminer en raison de la courte durée d'un règne conjoint, qui se débattit dans de graves difficultés en Afrique du Nord [28].

Le fragment 3 a livré deux groupes de lettres peu aisées à interpréter. Le premier est formé des deux dernières lettres d'un mot qui se termine en —]*ra* et qu'un point triangulaire, bien visible, sépare de la première lettre du mot suivant. Bien évidemment, on ne pourra faire ici l'économie de la lecture [*cast*]*ra*, ne serait-ce qu'en raison du contexte. Nous proposerons donc les lectures : [*cast*]*ra c*[*ohortis*] [29], puisque les mesures du camp semblent être celles d'un hébergement destiné à une cohorte *quingenaria*, ou [*cast*]*ra c*[*um*], si l'on considère que les travaux de construction du camp pouvaient avoir été détaillés, *cum uallo, turribus, portis, principiis* par exemple [30], ou encore *castra c*[*urante*] si l'on admet que suivent immédiatement les noms du responsable (ou des responsables) de la construction. Une autre restitution de ces trois lettres rejoindrait cette troisième hypothèse si l'on propose de lire [*sub cu*]*ra C*[—, le *C*[— étant alors l'initiale d'un *praenomen* (Caius) ou d'un *nomen*.

Les trois lettres de la ligne suivante appartiennent à un même mot pour lequel il est difficile, là encore, de proposer une interprétation fiable. On peut songer aux trois dernières lettres d'un gérondif comme [*facien*]*dam*, ou encore [*munien*]*dam* si l'on pense que la construction du camp et la mise en place des portes peuvent avoir été accompagnées d'un aménagement de voirie, à l'exemple de la formule *uiam ex castris muniendam curauit* [31]. On pourrait aussi y voir les trois premières lettes du nom d'une cohorte comme celle des *Dam*[*ascenorum*] [32] ou, dans le même ordre d'idées, la fin d'un nom de cohorte au génitif pluriel —]*dam*[*orum*]. Dans ce cas, la restitution à la ligne supérieure de [*cast*]*ra c*[*ohortis*] suivi de la dénomination du corps d'armée n'est pas admissible. On retiendrait alors plutôt [*sub cu*]*ra* suivi d'un nom et d'un cursus qui se développeraient sur la troisième et la quatrième ligne.

26. Avec le *terminus ante quem* qui nous est imposé, seules Iulia Domna, Iulia Mammaea et Iulia Soaemias auraient pu être retenues dans le cas d'une telle restitution.
27. Johnson 1983, 94-95.
28. Proclamé empereur le 22 mars 238, Gordien I meurt entre avril et juillet de la même année ; son fils nommé co-empereur dès le 22 mars meurt le 12 avril. Le règne conjoint a duré moins d'un mois.
29. Par exemple *ILS*, 617, 8923 et 9179.
30. Certaines dédicaces de camp ne sont pas avares d'informations, à la manière par exemple de *ILS*, 9179 (*muros castrorum ... restituerunt*) ou encore 9180 (*castra quod anguste tenderet...ampliavit*).
31. *ILS*, 151.
32. Il ne s'agit là que d'un exemple. On ne dira en aucun cas que ce corps, seulement attesté en Orient, et qui stationnait en Syrie Palestine en 139 (*RE*, IV, 280), était à *Lugdunum*.

Il ne fait pas de doute, enfin, que les deux lettres du fragment 5 appartiennent au mot [*A*]*ug*(*ustus*). Si l'on accepte nos propositions quant à la place de ce fragment dans l'inscription, quant aussi au bricolage qui fut nécessaire à l'insertion de cette ligne dans le texte, on pourrait supposer qu'il s'agit là de l'indice de l'intégration d'un troisième empereur. Il pourrait s'agir alors du co-règne de deux Augustes, Septime Sévère et Caracalla, auxquels aurait été adjoint, dans un second temps, Geta. Cette hypothèse daterait alors l'inscription des années 198-211, avec un ajout entre 209-212. Mais nous pourrions aussi admettre l'ajout plus tardif d'une ligne mentionnant un empereur qui aurait été à l'origine d'une réfection dont l'archéologie ne nous aurait pas encore révélé les traces.

Nous proposerons d'y lire, sans pouvoir être affirmatif, mais d'une manière peut-être plus satisfaisante, la mention [*A*]*ug*[*g*(*ustorum*)] dans une formule telle que *curante* [nom du personnage] *legato Augustorum pro praetore* par exemple. Cette dernière proposition rendrait bien évidemment caduque les lectures [*sub cu*]*ra C*[— ou [*cast*]*ra c*[*urante*] à la ligne 1 du fragment 3.

Cette démonstration ne repose que sur des hypothèses dont aucune n'est véritablement vérifiable. De nos observations techniques dépendent nos hypothèses de restitutions. Et chaque groupe de lettres suscitent plusieurs lectures qui, en fonction de la place que l'on attribue aux fragments, s'annulent les unes les autres. Néanmoins, nous tiendrons pour assuré que le camp fut construit sous l'autorité de deux empereurs au règne conjoint.

C'est en définitive la mise en perspective des indices archéologiques, numismatiques et épigraphiques qui nous conduit à proposer, sous réserve de nouvelles découvertes, une date de construction du camp militaire de Tranquistan située sous le règne de Marc Aurèle ou de Septime Sévère, soit entre le 7 mars 161 et février 169 (augustat et mort de Lucius Verus), soit entre 177 et le 17 mars 180 (augustat de Commode et mort de Marc Aurèle), soit encore entre le début de l'année 198 (augustat de Caracalla) et le 4 février 211 (mort de Septime Sévère).

Si la titulature du premier empereur a été formulée selon les normes traditionnelles notre préférence ira à la période du règne conjoint de Marc Aurèle et de Lucius Verus. On remarquera en effet qu'entre la mention de l'augustat et celle du pontificat il n'y a pas de surnom victorieux. Cette absence, dans les associations de deux Augustes qui sont permises, n'est possible que pendant la courte période de 161 (accession à l'augustat de Lucius Verus) à 164 (date de l'attribution à Marc Aurèle du surnom d'*Armeniacus*).

3. Utilisation et réutilisation du camp

Ce point de chronologie étant posé, il apparaît tout aussi difficile d'évaluer la durée d'utilisation du camp dans son état premier. Pour le moment, c'est encore un indice numismatique qui pourrait apporter un *terminus post quem*. Dans le sondage 3, réalisé en 1989 à l'intérieur du camp dans l'angle d'un bâtiment mosaïqué dont la position conviendrait aux *principia*, ont été trouvées deux imitations d'antoniniens des années 269-274, contenues dans un remblai de terre au contact du substrat [33].

En revanche, il est assuré que le camp a subi des dommages qui ont nécessité des travaux de réfection de la muraille et un rehaussement sensible des sols de la porte et de ses tours (fig. 19). C'est pour nous le deuxième temps fort de l'occupation du *castrum*.

Celui-ci est bien situé dans le temps. Les céramiques, une fibule et les nombreuses monnaies (tableau 4) retrouvées dans le passage de la porte et dans une de ses deux tours placent ces travaux dans la seconde moitié du IV^e^ s. Ainsi, l'aménagement d'un nouveau seuil (10), à 50 cm au-dessus du précédent, a nécessité la

33. Schaad & Soukiassian 1990, 110 et 118. La faible emprise de la fouille ne permet cependant pas d'assurer que le sol mosaïqué, qui couvre le remblai de terre, appartient au premier état du camp. Rien n'exclut la possibilité d'une réfection ou d'un embellissement des *principia* dans le deuxième état du IV^e^ s., auquel cas le remblai sous-jacent n'est plus un élément fiable pour dater la durée du premier état car il peut très bien avoir été mis en place en même temps que le sol mosaïqué. Mais il faut savoir que les imitations radiées du III^e^ s. ont circulé bien au-delà de leur date d'émission. Elles sont fréquentes dans les trésors et les niveaux archéologiques du IV^e^ et du V^e^ s. Voir par exemple Schaad 2002, 455-463.

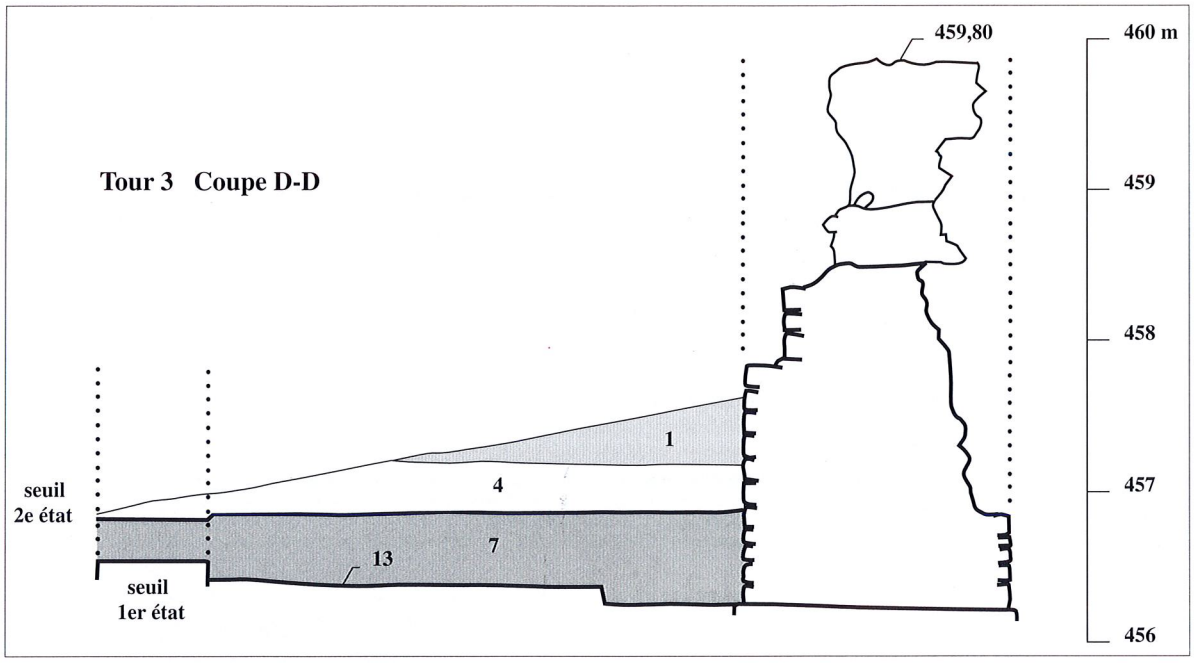

Fig. 19. Porte ouest : coupe est-ouest (D-D) dans l'axe du seuil de la tour 3.

N° US	207 SEPTIME SÉVÈRE	268-274 CLAUDE II ET EMPEREURS GAULOIS	330-335	335-341	341-348	348-361	III-IVe S. INDÉTERMINÉE	TOTAL
5=24			1					1
12=26		1	1			1		3
17				1				1
18=28		2		1	1	2	1	7
20				1				1
38	1							1
7/13 (tour 3)		2						2
Total	1	5	2	3	1	3	1	16

Tableau 4. Les monnaies trouvées dans les sondages de la porte ouest.

reconstruction des parties hautes de la porte, à l'origine pourvue d'un linteau en plein cintre. Une nouvelle chaussée (27) est aménagée sur un épais remblai de destruction (28). Ces transformations ont affecté, au moins partiellement, l'esplanade repérée à l'extérieur du camp (voir *infra*) qui présente, elle aussi, deux niveaux de sols (fig. 20 et 21).

Comment interpréter cet état tardif du camp ? Tout porte à croire que nous sommes en présence d'un programme de réfection globale mené à la fois à l'intérieur et aux abords du camp. Celui-ci ne devait cependant pas être suffisamment endommagé pour que les travaux engagés aient modifié l'aspect général de l'enceinte. Les tours sont restées en l'état, sans modifications apparentes de leur disposition ni de leur extension sur l'avant du mur. La fonction militaire de l'ouvrage nous paraît cependant devoir être maintenue ; comment expliquer sinon la pérennité du système défensif et de l'esplanade extérieure qui, nous le verrons, servait sans doute à l'exercice ?

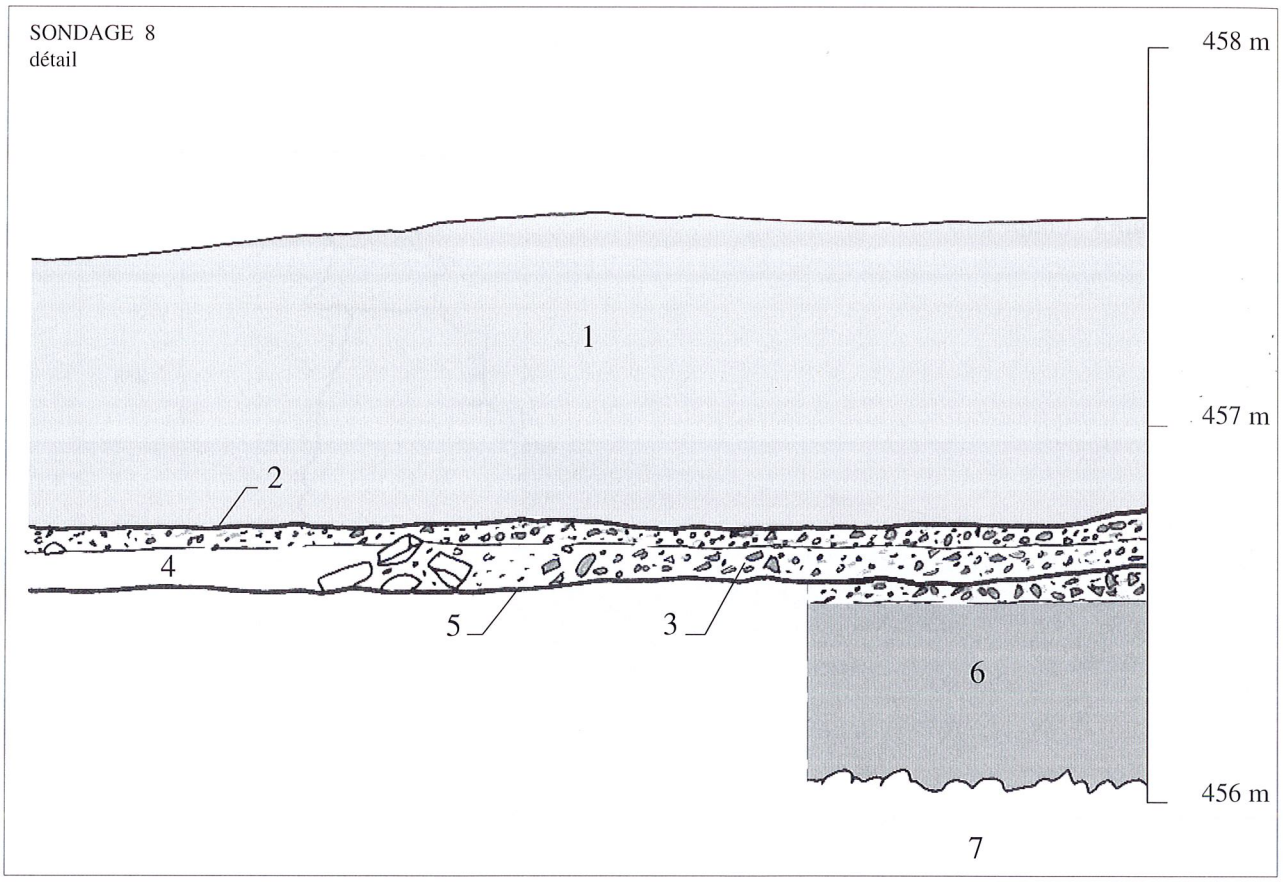

Fig. 21 (ci-dessus). Champ de Mars : détail de la coupe du sondage 8.

1. Limon jaune ; 2. Sol damé de terre, de gravier, de galets et d'éclats de tuiles ; 3. Remblai de terre noire mélangée à du gravier et des éclats de tuiles ; 4. Terre noire ; 5. Sol damé de terre, de gravier, de galets et d'éclats de tuiles ; 6. Terre noire limoneuse ; 7. Galets dans matrice argileuse grise : substrat.

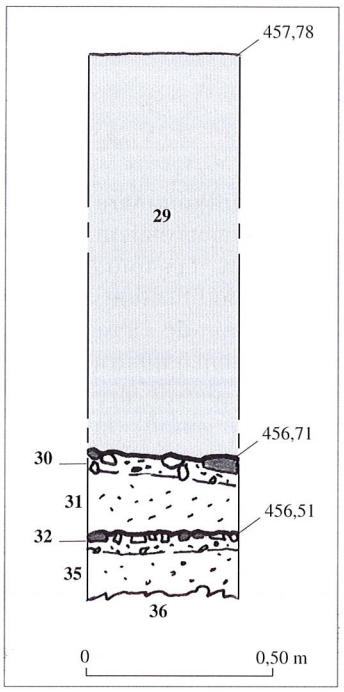

Fig. 20 (ci-contre). Champ de Mars : détail de la coupe du sondage 7.

29. Limon jaune ; 30. Sol damé de gravier, de fragments de tuiles et de marbre ; 31. Limon gris contenant des charbons de bois, des éclats de pierres, de briques et de tuiles ; 32. Sol damé de gravier et d'éclats de tuiles ; 35. Gravier limoneux gris ; 36. Galets dans matrice argileuse grise : substrat.

Fig. 22 (ci-dessous). Détail du premier sol du campus *dans la partie nord du sondage 9.*

On ne peut pour autant en conclure que la cohorte mise en place au Haut-Empire ait été celle qui, un siècle et demi plus tard, participa à la reconstruction du camp. Le mouvement constant des unités d'un stationnement à un autre, ou de légions d'une région à une autre de l'Empire, était une pratique courante dans l'armée romaine. Ces déplacements pouvaient entraîner l'abandon définitif d'un camp, même permanent : par exemple, le camp de cohorte de Köngen sur le *Limes* germanique fut construit vers 90/95 et évacué autour de 155 [34].

4. La récupération du camp

Nous voudrions, pour clore, présenter la dernière période d'occupation du camp, avant que celui-ci ne disparaisse définitivement sous la végétation. D'après la fouille, le deuxième état du camp ne semble pas s'être prolongé au-delà de l'Antiquité tardive. Le niveau de voirie est, en effet, immédiatement recouvert par un éboulis lié à la destruction des parties hautes des murs. Cet éboulis est scellé par une épaisse couche de limons jaunes (25) contenant quelques rares gravats parmi lesquels des tessons de céramiques commingeoises que l'on peut situer dans une fourchette chronologique large allant du XII^e^ au XIV^e^ s. [35] Le sommet de la couche est damé et forme un niveau d'usage (24) correspondant à une réutilisation de la structure du camp. A l'intérieur, le parement du mur d'enceinte est partiellement restauré par des galets liés à un mortier gris (fig. 12). Cette technique de construction est, à Saint-Bertrand-de-Comminges, caractéristique de l'époque médiévale, mais elle a perduré jusqu'au XX^e^ s. Le rempart antique de la ville haute a été restauré au Moyen Age selon le même procédé.

Nous ne savons pas quelles sont les raisons qui ont entraîné la restauration de l'enceinte de Tranquistan. Les archives sont muettes à ce sujet. Il est cependant fort probable que ces travaux de réfection aient eu un lien avec le couvent des Cordeliers édifié à la fin du XIII^e^ s. au nord du camp [36]. Le ruisseau du Plan pourrait avoir été creusé à ce moment-là pour alimenter en eau le moulin du couvent situé à proximité. C'est en tout cas à la suite de l'abandon définitif du camp, qui a connu une nouvelle période de récupération des matériaux, que les crues du ruisseau ont progressivement déposé des limons rehaussant le sol à son niveau actuel.

5. Le champ de Mars

Les résultats de la fouille

Le but des recherches effectuées à l'ouest du camp était de préciser le tracé supposé de la voie que le reliait à la ville. Un premier sondage (n° 7) fut réalisé en 2001 dans le pré situé entre le ruisseau du Plan et le camp, à 25 m de la porte ouest, parallèlement à celle-ci (fig. 4 et 19). Sous une couche stérile de limons jaunes d'1 m d'épaisseur apparut une première surface damée de gravier et de petits éclats de tuiles (30), qui aurait pu être interprétée comme la chaussée de la voie recherchée. Cette surface était cependant présente dans les 12 m de l'emprise du sondage et ne pouvait en aucun cas convenir à une voie. Elle était aménagée sur un remblai de terre et de gravats du IV^e^ s. (bronze constantinien), qui couvrait un premier niveau compacté de même composition (32), directement installé sur les alluvions naturelles du substrat. Ce premier niveau était également présent dans la totalité de la tranchée et ne pouvait lui non plus appartenir à la voie du camp. Un lien entre ces deux sols et les deux voies identifiées au niveau du passage de la porte ouest a cependant été établi. En altitude, ces deux sols se trouvent à une hauteur équivalente par rapport aux deux seuils de la porte : seuil (15) du premier état : 456,56 m, sol inférieur (32) du sondage 7 : 456,53 ; seuil (10) du deuxième état : 456,98, sol supérieur (30) du sondage 7 : 456,73. La mise en œuvre et la nature des matériaux employés pour les chaussées de la porte et ces sols étaient identiques. Dès lors, l'explication la plus rationnelle pour ce dispositif

34. Luik & Reutti 1988, 66-67.

35. Information communiquée par M. Barrère, Service régional de l'archéologie Midi-Pyrénées, que nous tenons à remercier.

36. Ce couvent, vendu comme bien national en 1791, fut entièrement démoli. M. de Froidour, grand maître des eaux et forêts de Colbert, l'a visité et y a séjourné en 1687. Cf. P. de Castéran, *Les lettres de M. de Froidour*, Auch, 1899.

était de considérer le terrain à l'ouest du camp comme une esplanade possédant des sols aménagés et damés dans lesquels la *via* (*praetoria* ou *decumana* ?) venait se confondre au sortir du *castrum*. Cette hypothèse s'est vérifiée en 2002 dans les deux sondages 8 et 9 creusés à 60 m de la porte ouest (fig. 20 et 21) ; le plus important des deux faisant 23 m de long. Là aussi, sous une épaisse couche d'alluvions jaunes, on retrouve un premier sol (5) de terre damée, contenant des galets, du gravier et des éclats de briques et de tuiles, installé sur une terre noire limoneuse recouvrant le substrat alluvial (fig. 22). Dans la moitié sud du sondage 8, ce sol est recouvert par des remblais d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (3), qui ont servi de support à un sol plus récent (2) à forte proportion d'éclats de tuiles. Leur altitude est respectivement de 456,53 et 456,74 m. L'esplanade supposée en 2001 s'étend donc bien au-delà du ruisseau du Plan qui n'existait pas dans l'Antiquité [37].

Son étendue pourrait éventuellement correspondre aux parcelles qui sont comprises entre le camp et les Sales Arrouges. A en juger par des photographies aériennes, seuls deux murs parallèles sont apparus dans ce vaste espace. S'ils ne sont probablement pas isolés, la faible densité de structures repérées par photographies aériennes doit bien traduire une réalité archéologique. Il en va d'ailleurs de même pour les terrains situés tout autour du camp où aucun autre vestige n'a été mis en évidence [38].

En l'absence de sondages complémentaires, il est difficile de donner avec une grande précision la superficie de l'esplanade. A titre indicatif, l'espace compris entre la porte ouest, les thermes des Sales Arrouges et le prolongement d'une ligne matérialisée par les murs nord et sud de l'enceinte du camp forme un rectangle de 150 x 160 m, soit 24 000 m² de surface utilisable (fig. 23).

L'esplanade de Mars dans la trame urbaine

Cette esplanade pose la double question de sa situation dans la trame urbaine ou extra-urbaine de *Lugdunum* et de son usage.

Pour répondre au premier point nous disposons du plan topographique des vestiges de Saint-Bertrand-de-Comminges établi par J.-L. Paillet et C. Petit [39]. Malgré les réserves d'usage qu'il faut adopter lorsque l'on utilise ce type de document qui présente, sans distinction chronologique, l'ensemble des structures reconnues, et qui nécessiterait des mises à jour régulières au fur et à mesure de l'avancement des recherches, il semblerait que les terrains autour du camp soient restés vierges de constructions. Cela s'explique non seulement parce que le camp a été construit en marge de la ville du Haut-Empire – il en est l'ultime extension vers l'Est –, mais aussi à cause de l'espace nécessaire au fossé défensif et aux manœuvres des troupes qui se pratiquaient hors les murs.

L'orientation du camp est de 7° ouest par rapport au nord géographique. Elle ne correspond pas à l'orientation générale de la trame urbaine. Cependant, si l'on prolonge l'axe de la voie décumane et prétorienne, on aboutit au centre de la ville, plus précisément à l'emplacement de l'autel du temple du forum [40]. Un seul autre édifice est orienté comme le camp. Il est situé sur un terrain plat légèrement surélevé, à 150 m à l'ouest de la porte du camp et immédiatement au nord de l'axe des portes est et ouest (fig. 1). Sa vocation thermale a été mise en évidence lors de fouilles réalisées dans les années 1920 [41]. La couleur rouge du mortier de tuileau des sols est d'ailleurs à l'origine du nom des parcelles appelées "Sales Arrouges". La localisation et l'importance de cet édifice dans le

37. En période de sécheresse le niveau d'eau se trouve à 457,22 m.

38. Un sondage d'évaluation réalisé par R. Sablayrolles à l'emplacement d'une piscine dans la parcelle du camping située au sud du camp, au-delà de l'emprise du fossé défensif, n'aurait révélé aucun indice archéologique.

39. Paillet & Petit 1992, 109-144.

40. Nous ignorons les raisons de l'orientation du camp. Peut-être que cette concordance n'est qu'une coïncidence, mais l'on peut suggérer aussi que le camp fut implanté selon un réseau de voies pré-existantes qui, aux abords de l'établissement militaire, auraient disparu dans les travaux de décapage du terrain, préalables à sa construction.

41. *RF 1920-29*, 1929, 42-45.

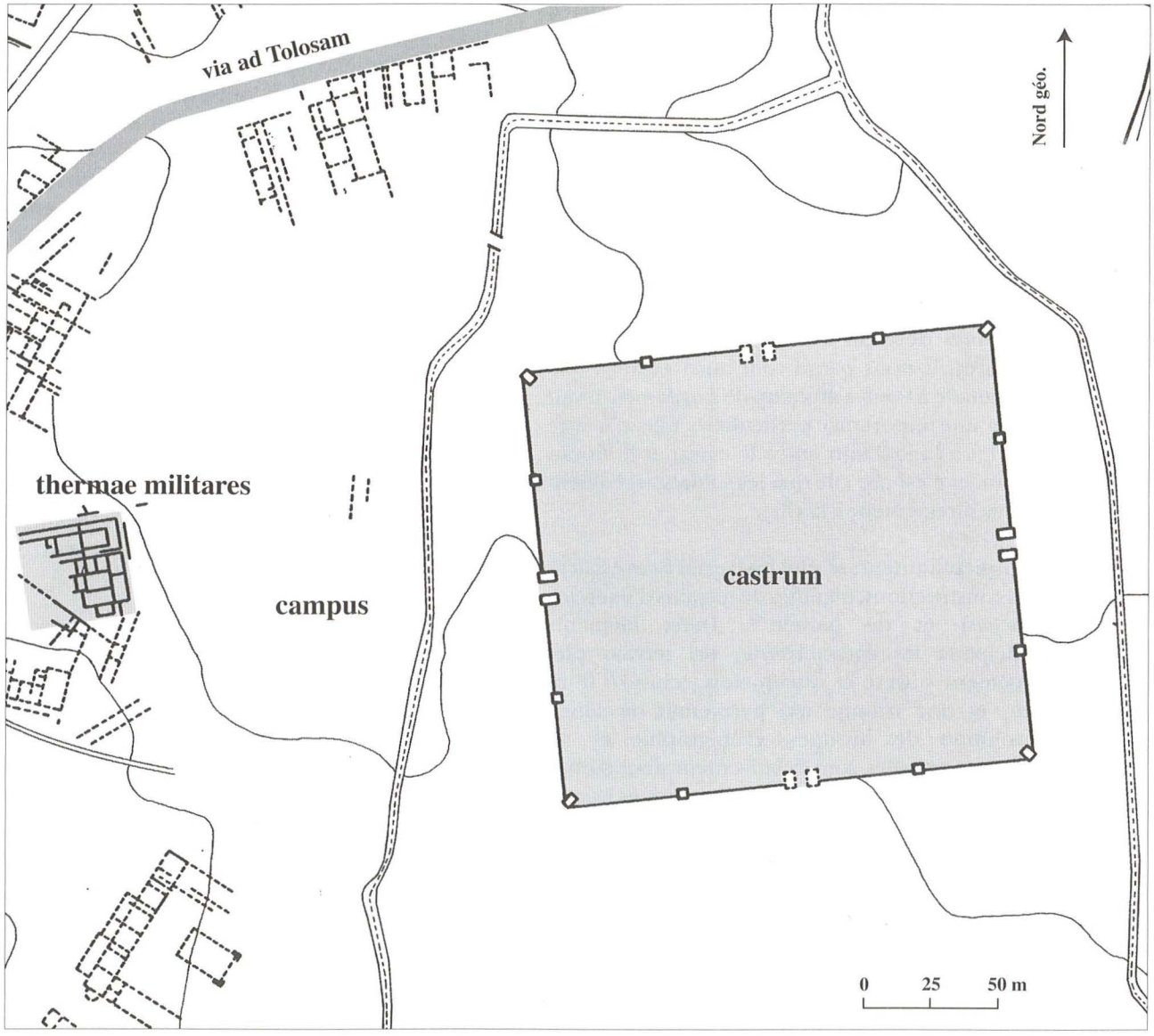

Fig. 23. La zone militaire du camp de Lugdunum.

tissu urbain n'ont jamais été discutées. Pour nous, il s'agit des thermes militaires du camp. En effet, si l'on prend pour critère son orientation, il est clair que cet ensemble thermal ne se rattache, hormis au camp, à aucun autre édifice ou groupe de bâtiments structurés dans un îlot. D'autre part, ses dimensions en font un bâtiment public de plus de 1 100 m² de surface au sol et le fait d'établir les thermes hors des camps est une pratique constante dans l'art de bâtir des militaires. La plupart des camps du *Limes* présentent une telle organisation.

Importance de l'esplanade à l'ouest du camp

Si, pour des raisons évidentes, des zones *non aedificandi* devaient exister autour des camps militaires, il nous paraît tout aussi évident que l'esplanade à l'ouest du camp de *Lugdunum* devait revêtir une importance particulière. Elle se trouve en effet à la jonction entre le camp et le noyau urbain, et c'est par elle que les soldats accèdaient le plus directement à la ville.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à ces espaces sans constructions, qualifiés de terrains d'exercice (*campus*) et de parade[42]. Deux éléments principaux les caractérisent : un terrain plat largement ouvert et quelquefois ceinturé d'un mur, et une tribune qui permettait de suivre l'évolution des troupes. L'épigraphie et les sources textuelles sont relativement abondantes sur le sujet[43]. Les données archéologiques le sont moins en raison du peu d'intérêt que les auteurs des anciennes fouilles des camps du *Limes* avaient apporté à leur environnement. Ce sont en particulier les chercheurs anglais qui se sont intéressés aux terrains d'entraînement. Quoique non fouillés, plusieurs sites proches de camps de légions et d'auxiliaires ont été interprétés comme des *campi*[44] : Caerleon (43 205 m²), Hardknott Castle (15 044 m²) (fig. 24), Tomen-y-Mûr (11 895 m²), Maryport (7 386 m²)[45]. Ils semblent tous posséder des aménagements considérés comme des tribunes et parfois ils sont entourés d'une enceinte de faible épaisseur (Caerleon). Mais l'exemple le plus fiable de *campus* est le "camp de l'ouest" de Lambèse, en Numidie centrale[46]. Situé à 2 km du camp de la légion III Auguste, il se compose d'une enceinte en pierres sèches, de plan carré aux angles arrondis, de 200 m de côté. Seulement deux portes percent la muraille à peine épaisse de 0,60 m. Les angles et les intervalles sont flanqués de bastions semi-circulaires ouverts sur l'intérieur. En son centre se trouvait un monument qui commémorait la visite d'Hadrien à l'armée d'Afrique en 128. Sur la base du monument, une colonne probablement surmontée de la statue de l'empereur, était gravé le discours qu'il avait adressé aux troupes lors des manœuvres exécutées en son honneur[47]. Construit à l'occasion de ces manœuvres[48], ou ayant servi de camp d'exercice pour les soldats basés dans le camp légionnaire[49], le *campus* de Lambèse, aujourd'hui détruit, est un ouvrage exceptionnel qui met en perspective les sources historiques et archéologiques.

Le *campus* n'était pas seulement destiné à la pratique de l'exercice. Il servait aussi de champ de manœuvres à l'occasion desquelles les soldats, revêtus d'un équipement de cérémonie, paradaient devant les officiers. Ce genre de manifestation très spectaculaire ne devait pas manquer d'attirer la population civile lorsque le camp se trouvait à proximité immédiate d'une agglomération, comme cela est le cas à Saint-Bertrand-de-Comminges.

42. La bibliographie et la documentation textuelle sur ce sujet sont discutées et regroupées dans Davies 1989, 93-123 et 259-269 et Le Bohec 1989, 111-125.
43. Par exemple, la très intéressante inscription de Palmyre qui mentionne la construction, sous le règne de Commode, d'un nouveau *campus* et d'une nouvelle tribune (voir *AE* 1933, n° 214).
44. Davies 1989, 98 et 261 (note 57).
45. Ce dernier a livré un ensemble d'autels votifs dédiés à Jupiter Très Grand et à Mars *Militaris* par les commandants du camp d'auxiliaires. Mais l'existence d'un *campus* est aujourd'hui discutée ; Lax & Blood 1997, 52-66.
46. Nom donné par J.-M. Cassend et M. Janon à la structure enclose située au nord-ouest du camp légionnaire (Cassend & Janon 1977-1979, 241-250).
47. *CIL*, VIII, 2532 ; Cagnat 1913, 146-437.
48. Janon 1973, 210-215.
49. Le Bohec 1977, 71-85.

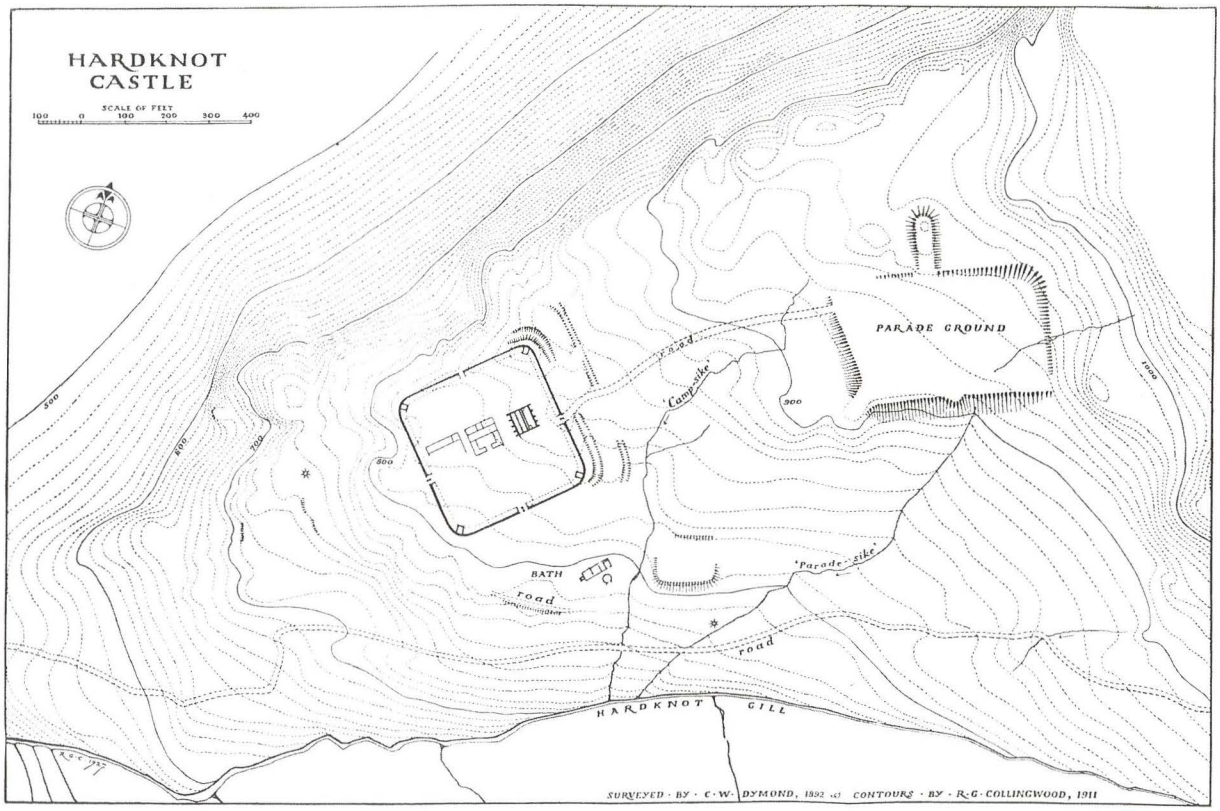

FIG. 1.

Fig. 24. Camp d'auxiliaires de Hardknot Castle (Angleterre).
Au nord-est du camp se trouve une esplanade rectangulaire surélevée interprétée comme un campus. Le côté nord est complété par une excroissance de forme oblongue identifiée à la tribune. Notez les thermes situés au sud à l'extérieur du camp (d'après Collingwood 1928, fig. 1).

En d'autres occasions, le *campus* était le lieu de rassemblement, d'exhortation, de fêtes religieuses où les légionnaires rendaient les *supplicationes* en l'honneur des dieux et de leur empereur [50]. Il n'est pas anodin que l'empereur Valentinien, un militaire d'origine pannonienne, ait choisi de présenter son fils Gratien à l'armée depuis le sommet de la tribune située dans le champ de manœuvre d'un camp militaire (Amm. Marcellin, XXVII, 6, 5).

La pratique de l'exercice pouvait revêtir plusieurs formes. De nombreux auteurs antiques font allusion ou détaillent cette activité considérée comme salutaire pour le corps et l'esprit du soldat. De l'exercice dépendait la victoire sur le champ de bataille (Végèce, *Epit. r. mil.*, III, 2). Selon le type d'unité, les aménagements - levées de terre, fossés, obstacles, murets – n'étaient pas les mêmes lorsqu'il s'agissait de fantassins ou de cavaliers. Dans le sondage 7, nous avons observé une structure qui pourrait s'y rapporter : des tuiles posées à plat venant s'appuyer contre un très gros galet, lui-même couvrant un dispositif de planches.

La nature des terrains environnant le camp et son *campus* pouvait être mise à profit. A Saint-Bertrand-de-Comminges, les eaux vivifiantes et tumultueuses de la Garonne et les pentes aujourd'hui boisées du mont Ares ont pu servir de lieu de manœuvre, notamment pour la tactique des embuscades et le franchissement des cours d'eau.

50. Le *Feriale Duranum* (Fink 1971, 422-429) nous donne un intéressant aperçu du calendrier des *feriae* qui rythmaient la vie du soldat sous Sévère Alexandre.

6. Conclusion

Nous ne manquerons pas de nous interroger, en guise de conclusion, sur les raisons de la présence, aux limites sud de la province d'Aquitaine, d'un camp militaire permanent. A défaut d'une fouille exhaustive, nous attendions beaucoup de l'analyse épigraphique. Mais l'extrême fragmentation de l'inscription dédicatoire et les doutes qui pèsent sur notre tentative de restitution et de datation ne nous permettent de proposer qu'une fourchette chronologique qui, pour la construction du camp, va de 161 (règne conjoint de Marc Aurèle et Lucius Verus) à 211 (mort de Septime Sévère).

Très éloigné du *Limes* où se concentraient les camps chargés de la protection des frontières de l'Empire, le camp militaire de Saint-Bertrand-de-Comminges est, pour la période qui nous concerne, le seul qui dans les Trois Gaules est attesté par l'archéologie [51]. Bien avant que la fonction militaire de l'enceinte de Tranquistan ait été reconnue, ses murailles, qui ne pouvaient passer inaperçues, avaient excité la curiosité des chercheurs attachés à l'histoire du site. Nombreuses furent les propositions d'identification allant du caravansérail au poste de douane, dont Saint-Bertrand-de-Comminges aurait livré une mention épigraphique [52]. Nous ne nous étendrons pas sur les idées les plus téméraires ou les plus cocasses qui furent émises au sujet de cette enceinte, maintenant que nous en connaissons avec certitude la fonction [53]. Il est bien évident que ce *castrum* n'avait pas pour objet d'abriter une garnison chargée de garder les frontières montagneuses entre deux provinces, l'Aquitaine et la Tarraconaise, qui, pour l'époque nous concernant, ne posaient pas de difficultés au pouvoir central [54].

Faudrait-il alors associer, comme le firent R. May et d'autres, l'installation du camp à l'existence d'une *statio uectigalis* ? L'inscription qui en fait état signale la reconstruction, sous le contrôle d'un personnel mandaté par un empereur unique, d'un poste de douane qui aurait été, pour des raisons que nous ignorons, entièrement détruit (*usque ad solum*, selon la lecture la plus vraisemblable) [55]. Cette inscription, qui concerne sans doute un poste dont l'installation initiale est postérieure à la mise en place par le pouvoir central de la perception en régie directe que l'on attribue à Commode [56], est à placer au plus tôt à l'extrême fin du II^e^ s. Si l'on accepte notre première proposition de datation du camp, il n'y aurait aucun lien entre la création du camp et celle d'une perception douanière en régie directe. Si on la rejette et si l'on milite pour une datation plus récente (l'époque des Sévères), la concomittance de la reconstruction du poste de douane et de l'installation du camp serait plausible ; mais encore faudrait-il en trouver les raisons [57]. La présence d'une telle *statio* est d'ailleurs étonnante à *Lugdunum* qui se situait à l'extrémité sud d'un réseau de voies qui, dans cette partie des Pyrénées centrales au franchissement difficile, était plus tourné vers les Gaules que vers l'Espagne [58]. J. France, qui a très justement relevé cette particularité géographique, a supposé alors

51. Les camps militaires reconnus en Gaule sont tous très antérieurs (Mirebeau : époque flavienne ; Arlaines : début époque flavienne ? ; Strasbourg : postérieur aux Flaviens ? Cf. Reddé 1987, 343-368). On peut supposer en outre l'existence d'un camp à *Lugdunum*, au confluent de la Saône et du Rhône, qui devait abriter la cohorte lyonnaise qui a joué un rôle dans le conflit opposant Septime Sévère à Clodius Albinus.

52. Cf. *supra* note 17.

53. Si B. Sapène, qui y fit quelques fouilles (il est vrai très succintes : *RF 1932*, 1933, 42-43), n'a formulé aucune hypothèse, les idées allèrent bon train de R. Lizop qui y voyait une enceinte sacrée consacrée à une divinité indigène ou un second grand marché (Lizop 1931, 425) à R. May qui en faisait soit l'enceinte d'une *uilla* fortifiée, soit un poste de douane (May 1985, 122-123). Voir aussi Reddé 1997, 209-210.

54. La stabilité et la prospérité de l'Hispanie étaient assurées par la légion VII *Gemina* (Le Roux 1982).

55. Cette inscription (*CIL*, XIII, 255), conservée au musée Saint-Raymond à Toulouse, se développe de la façon suivante : *Statio splend[idissimi] / vectigal (is) XL G[allia(rum)] / Conv(enarum) sub c[ura —] / [—] / Aug(usti) n(ostri) a Victo[rino Aug(usti)] / n(ostri) vern(a) c(ontrascriptore) restitut[a quae usque ad so] / lum absumpta fu[it —*

56. France 2002, 434 et 437.

57. On n'ira pas non plus jusqu'à faire de la destruction de la *statio* (qui, peut-être, ne fut qu'accidentelle) la raison d'une présence militaire aussi exceptionnelle dans le chef-lieu des Convènes.

58. Le prolongement, vers l'Espagne en direction de Lérida, de la voie reliant la capitale des Gaules au chef-lieu des Convènes et celui de la voie (la Ténarèze) reliant Éauze-*Elusa* à Saint-Bertrand-de-Comminges en direction de Saragosse, que propose P. Sillières (1992, 435), ne sont, pour l'instant, pas archéologiquement fondés ; voir ce point Rico 1997, 197-221, 230-247.
Les milliaires utilisées comme référence n'apportent, en effet, aucune précision sur un éventuel passage routier vers l'Espagne. Les seules bornes trouvées au sud de Saint-Bertrand-de-Comminges proviennent de Bagnères-de-Luchon (deux fragments, Sacaze 1892, 319 et 320) et de Saléchan (remployée dans les murs de la chapelle Saint-Julien la pierre n'a pas encore, à notre connaissance, été lue). Le milliaire de Saléchan, situé en aval de la confluence de la Pique et de la Garonne, peut aussi bien être un jalon d'une voie reliant *Lugdunum* à *Aquae Onesiorum* qu'une borne d'une voie allant vers le Val d'Aran. On admettra que le passage central vers l'Espagne par la haute vallée de la Garonne est le plus difficile des passages pyrénéens. Selon quelques documents médiévaux, seuls des convois de mules franchissaient le centre des Pyrénées suivant des chemins de haute altitude, empruntés jusqu'à une époque récente par des contrebandiers et des passeurs.

que ce bureau de douane était destiné à assujettir le commerce du marbre [59]. C'est là une hypothèse qu'il est difficile d'étayer car on ne sait rien, en dépit des efforts récents déployés par J.-M. Fabre et R. Sablayrolles [60] dans ce domaine, de l'administration des carrières pyrénéennes, ni de leurs conditions d'exploitation, et l'on ne sait pas grand chose de la diffusion de ces marbres pyrénéens qui, pour l'instant, sont présents dans une aire essentiellement tournée vers les marchés locaux, régionaux et ceux de la province d'Aquitaine. D'ailleurs pour en finir avec le *uectigal*, il faut bien reconnaître que l'origine de cette inscription est douteuse. Elle apparaît en effet pour la première fois au détour d'une note dans un article d'Edward Barry qui lui assigne pour lieu d'origine "*Lugdunum Conuenarum*" sans aucune autre précision [61]. A partir de ce moment, cette plaque fut attribuée à Saint-Bertrand-de-Comminges [62]. Le rapprochement entre le chef-lieu de cité et la *statio* mentionnée est sans doute dû à la lecture fautive de la fin de la deuxième ligne et du début de la troisième, où l'on a longtemps cru devoir lire [*Lugduni*] *Conu*(*enarum*), là où on a ensuite lu [*ciuitatis*] *Conu*(*enarum*), et où il faut restituer, tout simplement sans doute, *G*[*allia*(*rum*)] *Conu*(*enarum*). On peut donc s'interroger sur la localisation exacte de ce poste douanier sur le territoire de la cité. On sait en effet que ces postes n'étaient pas forcement situés dans le chef-lieu administratif de la cité [63].

Faut-il alors attribuer au camp de Saint-Bertrand-de-Comminges des fonctions de recrutement et d'entraînement pour les Convènes et les Aquitains en général [64] ? L'épigraphie certes ne manque pas de mentions concernant des cohortes d'Aquitains (diplômes militaires et autres [65]). Mais ces troupes, que l'on suit dès leur origine et jusqu'au IIIe s. dans leurs divers cantonnements des Germanies et des provinces danubiennes ont, toutes, été levées à une date bien antérieure à celle de la construction du camp (elles apparaissent souvent au cours de la seconde moitié du Ier s.). Si l'on poursuit toutefois dans cet ordre d'idées, il faudrait alors une raison bien particulière, qui concernerait l'histoire de Rome, comme le manque crucial d'effectif et un besoin impératif de troupes, ou une raison d'origine locale (brigandage de Maternus endigué sous Commode et répression qui suivit la victoire, à *Lugdunum*, de Septime Sévère sur Clodius Albinus), qui nous échapperait pour l'instant totalement, pour justifier l'installation d'un tel camp.

On sait que le règne de Marc Aurèle a été marqué par une épidémie dramatique de peste [66], rapportée par les armées d'Orient de Lucius Verus (vers 164 ?) et qui a durement et longuement frappé l'Empire. Devant la menace germanique, Marc Aurèle eut, dès 166, un besoin urgent d'hommes et recruta pour son armée des effectifs extrêmement disparates et de condition parfois peu recommandable. L'époque sévérienne, autre possibilité de datation pour le camp de Saint-Bertrand-de-Comminges, offre, elle-aussi, des arguments en faveur de la multiplication des camps de recrutement dans l'Empire. Les historiens ont largement porté l'accent sur l'aspect bureaucratique et fortement militarisé du nouveau pouvoir instauré par Septime Sévère et conforté par son fils Caracalla [67]. Le maintien et la réorganisation des frontières rhénanes et danubiennes ont suscité une réforme militaire de grande ampleur qui s'est traduite non seulement par l'augmentation des effectifs, mais aussi par une revalorisation des carrières (augmentation des soldes, anneau d'or, *scholae*, légitimation du

59. France 2001, 316.
60. Fabre & Sablayrolles 2002.
61. Barry 1865, 156-157 (note).
62. Ainsi Sacaze en 1886 la signale trouvée à "*Lugdunum Conuenarum*" non à Saint-Bertrand-de-Comminges comme à son habitude (Sacaze 1886, 111). En 1892, il range cette inscription dans la partie de son corpus consacré à la cité des Convènes sans origine précise (Sacaze 1892, n° 80).
63. France 2001, 315 qui propose plusieurs possibilités, mais qui n'a pas poussé plus avant une recherche géographique qu'il a jugée hors de son propos.
64. Nous ne ferons pas nôtre la remarque de Végèce (*Epit. r. mil.*, I, 2) qui considérait les gens du Sud comme très intelligents mais mous au combat et les gens du Nord moins intelligents mais prompts à faire la guerre.
65. *RE*, IV, 242-244 : *Cohors I, II, III Aquitanorum* (*equitata*). Cf. aussi l'inscription funéraire d'un centurion de la *Cohors Quarta Aquitanorum*, le couseranais Tiberius Iulius Niger, fils d'Ittixon (*CIL*, XIII, 17).
66. *Vita Marci Antonini Philosophi*, XIII, XXI 6-7 (Chastagnol 1994).
67. Le Gall & Le Glay 1987, 527-591 et Birley 1999. En dernier lieu Carrié & Rousselle 1999, 49-88.

mariage), destinée à rendre le service militaire plus attractif. La fondation du camp de Saint-Bertrand-de-Comminges s'inscrirait-elle dans ces contextes ? Il est impossible, dans l'état actuel de notre documentation, de répondre à cette question qui en soulève une seconde pour laquelle nous n'avons pas non plus de réponse : pourquoi, dans de telles situations, un seul camp dans toutes les Gaules, et si éloigné des frontières qui menacent ?

Pour finir, nous remarquerons que la présence militaire fut très discrète dans le chef-lieu de la cité des Convènes. P. Aupert et R. Turcan ont bien tenté de lier l'implantation d'un temple consacré à Cybèle à, entre autres facteurs, la présence militaire à *Lugdunum*, en se référant à une discutable proximité de date de fondation des deux établissements, camp et temple [68]. Aucune inscription, aucune dédicace ne peut, pour l'instant, être attribuée à des soldats. A moins que l'on ose verser à ce dossier un fragment de très grand autel votif ou de base inscrite, trouvé en 1939 en ville haute et resté inédit, sur lequel on voit sur quatre lignes quelques maigres lettres :

—] *IVL*(*ius*) [—] / *CORNIC* (*en* ou *cines*) [—] / *TIBIC*(*cen* ou *cines*) [—] / *SA*[— [69].

On peut, en effet, lire à la seconde ligne la mention d'un ou plusieurs joueurs de cor et à la ligne suivante celle d'un ou plusieurs joueurs de flûte. L'indice est mince car on aurait préféré un *tubicen* (joueur de trompette) à la deuxième ligne. Mais le *cornicen*, aux fonctions bien particulières [70], fait partie des corps d'armées. Faut-il alors voir ici la mention de soldats ou d'histrions ? La question reste ouverte, comme d'ailleurs encore beaucoup de questions [71] qui se posent au sujet du camp militaire de Saint-Bertrand-de-Comminges, un cas décidément très particulier qui s'inscrit cependant bien dans une époque qui voit l'émergence d'un pouvoir désormais porté par l'armée.

68. Les auteurs proposent comme date de construction "les environs de 200 au plus tôt avec une possibilité induite par une monnaie, qu'elle ait eu lieu après le milieu du IIIe siècle" ; Aupert & Turcan 1995, 192.

69. Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges, inventaire G. I, 70.

70. Vegèce, *Epit. r. mil.*, II, 22.

71. Il est tout aussi difficile d'expliquer la réinstallation d'une nouvelle unité dans la seconde moitié du IVe s., qui est matérialisée par une rénovation importante du camp et de son esplanade.

BIBLIOGRAPHIE

Aupert, P. et R. Turcan (1995) : "Attis et Cybèle à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges)", *Aquitania*, 13, 179-192.

Barry, Edw. (1866) : "Inscriptions inédites des Pyrénées", *Mémoires lus à la Sorbonne, section archéologie (séance 1865)*, Paris.

Birley, A. R. (1998) : *Septimius Severus, The African Emperor*, Londres-New-York, rééd.

Bost, J.-P. et J. M. Gurt (1992) : "III. Le bronze", in : *Le trésor d'Éauze*, Toulouse, 317-321.

Bost, J.-P. et Cl. Namin (2002) : *Collections du musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges*, 5. *Les monnaies*, Toulouse.

Callu, J.-P. (1969) : *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, BEFAR 214, Paris.

Carrié, J.-M. et A. Rousselle (1999) : *L'Empire romain en mutation des Sévères à Constantin 192-337*, Nouvelle histoire de l'Antiquité 10, Paris.

Chastagnol, A. (1994) : *Histoire Auguste, les empereurs romains des IIe et IIIe siècles*, Paris.

Collingwood, R. C. (1928) : "Hardknot Castle", *Transactions of the Cumberland and Westmorland Antiquarian and Archaeological Society*, New Series, 28, 314-352.

Davies, R. W. (1989) : *Service in the Roman Army*, Edinburgh University Press, University of Durham.

Depeyrot, G., R. Cairou et J.-M. Lassure (1985) : "Le trésor de sesterces de Lombez (Gers) (vers 230-240)", *Aquitania*, 3, 141-147.

Fabre, J.-M. et R. Sablayrolles (2002) : "Carrières de marbre des Pyrénées centrales : le point sur les recherches", *Gallia*, 59, 61-81.

Fink, R. O. (1971) : *Roman Military Records on Papyrus*, Case Western Reserve University.

France, J. (2001) : Quadragesima Galliarum. *L'organisation douanière des provinces alpestres, gauloises et germaniques de l'Empire romain*, EFR 278, Rome.

Johnson, A. (1983) : *Roman Forts*, Londres.

Janon, M. (1973) : "Recherches à Lambèse", *Antiquités Africaines*, 7, 193-221.

Lax, A. et K. Blood (1997) : "3. The earthworks of the Maryport fort : an analytical field survey by the Royal Commission on the Historical Monuments of England", in : *Roman Maryport and its Setting*, 52-66.

Le Bohec, Y. (1977) : "Le pseudo 'camp des auxiliaires' à Lambèse", *Cahiers du Groupe de Recherches sur l'Armée romaine et les Provinces*, 1, 71-85, pl. XLV-XLVII.

——— (1989) : *L'armée romaine*, Paris.

Le Gall, J. et M. Le Glay (1987) : *L'Empire romain, Le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère Alexandre (31 av.-235 ap. J.-C.)*, Paris.

Le Roux, P. (1982) : *L'armée romaine et l'organisation des provinces ibériques d'Auguste à l'invasion de 409*, Paris.

Lizop, R. (1931) : *Les* Convenae *et les* Consoranni. *Histoire de deux cités gallo-romaines*, Toulouse-Paris.

Luik, M. et F. Reutti (1988) : *Der Römerpark in Köngen (12. Führer zu archäologischen Denkmälern in Baden-Württemberg)*, Konrad Theiss Verlag.

May, R. (1985) : *Saint-Bertrand-de-Comminges (l'antique* Lugdunum Convenarum*). Le point sur les connaissances*, Toulouse.

Oxe, A. (1941) : "Die römischen Flächenmasse der Limeskastelle", *Bonner Jahrbücher*, 146, 107-158.

Paillet, J.-L. et C. Petit (1992) : "Nouvelles données sur l'urbanisme de *Lugdunum* des Convènes. Prospection aérienne et topographie urbaine", *Aquitania*, 10, 109-144.

Petrikovits, H. von (1971) : "Fortifications in the North-Western Roman Empire. From the Third to the Fifth Centuries A.D.", *JRS*, 61, 178-218.

RF 1920-29 (1929) : *Les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges de 1920 à 1929*, Toulouse (= *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, XVII, 2, 1930, 57-116).

RF 1932 (1933) : *Rapport sur les fouilles de Saint-Bertrand-de-Comminges en 1932*, Toulouse (= *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, XIX, 1, 1935, 5-74).

Reddé, M. (1987) : "Les ouvrages militaires romains en Gaule sous le Haut-Empire. Vers un bilan des recherches récentes", *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 34, 343-368, pl. 65-69.

——— (1997) : *L'armée romaine en Gaule*, Paris.

Rico, Ch. (1997) : *Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontière (IIIe siècle av. J.-C.-IVe siècle ap. J.-C.)*, Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 14, Madrid.

Sacaze, J. (1886) : "Les élections de Comminges et de Rivière-Verdun. Le pays de Nébouzan et les quatre vallées, Notes complémentaires à l'article de J.-P. M. Morel", *Revue de Comminges*, 2, 2, 80-120.

——— (1892) : *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse.

Schaad, D. (2002) : "La monnaie : la circulation des espèces à Toulouse et dans sa cité", in : *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, BEFAR, 281, Rome, 455-463.

Schaad, D. et G. Soukiassian (1990) : "Encraoustos : un camp militaire romain à *Lugdunum, civitas ConvenaruM*", *Aquitania*, 8, 99-120.

Schenck, J.-L. (1994) : "Dossier épigraphique du temple", in : *Le temple du forum et le monument à enceinte circulaire (Études d'archéologie urbaine, Saint-Bertrand-de-Comminges*, 1), Toulouse, 167-199.

Sillières, P. (1992) : "Voies de communication et réseau urbain en Aquitaine romaine", in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, IIe colloque Aquitania (Bordeaux, 13-15 septembre 1990)*, Aquitania Suppl. 6, 431-438.